

Val-de-Marne

Tourisme

AUX PORTES DE PARIS

Destination
Groupes

SAISON 2018



VAL-DE-MARNE
TOURISME & LOISIRS

BIENVENUE EN VAL-DE-MARNE !

Val-de-Marne Tourisme & Loisirs, spécialiste de la destination, vous propose des circuits pour partir à la découverte des richesses de ce territoire au cœur du Grand Paris.

Naviguer sur la Marne et s'arrêter dans une guinguette, découvrir le château de Vincennes, s'immerger au cœur du marché de Rungis ou de l'aéroport d'Orly sont des sorties incontournables pour ressentir l'atmosphère du territoire.

Mais le Val-de-Marne vous réserve bien d'autres surprises : voyager dans les univers de l'art contemporain ou du street art, pénétrer dans les coulisses des serres d'orchidées ou du port de Bonneuil, parier à l'hippodrome de Vincennes... autant de promesses de visites inoubliables et de rencontres insolites.

NOUVEAU

Découvrez notre nouvel espace groupes sur notre site internet www.tourisme-valdemarne.com/groupes

Vous y trouverez notre offre complète de sorties en groupe et vous pourrez nous faire directement votre demande en remplissant un formulaire de devis en ligne.

Numéro d'autorisation de commercialisation : IM 094 1000 42

Cette brochure est remise à titre d'informations et ne constitue pas un document contractuel. Des fluctuations d'ordre économique peuvent entraîner des variations de tarifs et de prestations. Ces modifications éventuelles ne sauraient engager la responsabilité du CDT Val-de-Marne. Toutes les illustrations ou dimensions contenues dans cette brochure, notamment les éléments descriptifs, ne sont à considérer que dans un but d'exemple et ne peuvent en aucun cas constituer un contrat partiel ou total.

Association loi 1901 – Numéro SIRET : 431 750 256 000 31 – garantie financière : APST - APE : 7911Z

Source cartographique : Pitney Bowes Business Insight

Photo de couverture : P. Bert CMN Paris

Conception et réalisation : Huitième Jour

Impression : Jenfi imprimerie

Édition octobre 2017

Imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement



DES IDÉES DE SORTIES À LA JOURNÉE OU À LA DEMI-JOURNÉE

Découvrez dans cette brochure la richesse des visites de groupes en Val-de-Marne. Les sites, classés par thème, vous sont proposés en demi-journée ou en journée complète.

DES CIRCUITS SUR-MESURE

Vous souhaitez un circuit qui n'est pas présent dans la brochure ? Reportez-vous à la page 26, consultez la carte du département et composez votre programme. Nous nous ferons un plaisir de vous organiser une sortie sur-mesure qui correspondra à vos attentes.

TARIFS

Frais de dossier par groupe : 15€ TTC

Les prix, donnés à titre indicatif, sont indiqués en TTC, par personne et sont valables à la date d'édition et susceptibles de modification conformément à l'article R211-11 de la page 29 de cette brochure.

PENSEZ À SOUSCRIRE À L'ASSURANCE ANNULATION

Une assurance annulation facultative vous est proposée. Elle vous permettra de ne pas payer pour les participants absents le jour de la sortie. Elle est à souscrire à la réservation.

LES TRANSPORTS ET TRANSFERTS

Les transports et transferts ne sont pas inclus dans les tarifs et prestations proposés par le Comité Départemental du Tourisme ; ils sont à organiser par le client.

TOURISME ET HANDICAPS

En cas de public handicapé, merci de nous le préciser afin que nous vous orientions vers des sites adaptés pour que la sortie réponde pleinement à vos attentes.

Conseils et réservations

Pour vous informer ou préparer votre prochaine sortie en Val-de-Marne, contactez-nous au **01 55 09 30 73**

OU

par e-mail : resa@tourisme-valdemarne.com

SOMMAIRE

INCONTOURNABLES

- Entre patrimoine historique et horticole P.4
- Architecture moderne et contemporaine P.5
- Une journée à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort P.6
- Vue plongeante sur Vincennes P.7
- Une journée au bord de l'eau P.8
- Faune et flore en Val-de-Marne P.9

REPAS ANIMÉS

- Les guinguettes P.10
- Déjeuner animé brésilien, déjeuner au Repère des pirates, repas animé au MIN de Rungis, déjeuner de gastronomie chinoise à Huatian Chinagora P.11

CROISIÈRES

- Croisière sur la Marne et sur la Seine P.12
- Croisière au pays des guinguettes, croisière boucle de la Marne P.13

CULTURE ET PATRIMOINE

- Musée de la Résistance nationale, Musée de Nogent-sur-Marne, Ecomusée du Val de Bièvre, Diorama de Daguerre, Anciens hôpitaux de Saint-Maurice P.14
- Château de Vincennes, Château de Champs-sur-Marne, Château d'Ormesson P.15

ARCHITECTURE ET ART

- MAC VAL, Maison de la photographie Robert Doisneau, Maison d'art Bernard Anthonioz, Cité - Jardins de Champigny-sur-Marne P.16
- Palais de la Porte Dorée, Église Saint-Louis, Hôtel de ville de Charenton, Cathédrale de Créteil P.17

TECHNIQUES ET COULISSES

- Plateforme industrielle de courrier de La Poste, Aéroport de Paris-Orly, Marché International de Rungis P.18
- Manufacture des Gobelins, Centrale de géothermie, Bibliothèque nationale de France, Croisière dans le Port de Bonneuil-sur-Marne P.19

FAUNE ET FLORE

- Parc zoologique de Paris, Aquarium de la Porte Dorée, Élevage d'ânesses laitières P.20
- Serres d'orchidées Vacherot Lecoufle, Roseraie du Val-de-Marne, Pépinière départementale, Centre d'entraînement de Grosbois P.21

BALADES À PIED

- Balade sur les bords de Marne, Balade dans le jardin d'agronomie tropicale, Balade dans le quartier des Vignerons, Balade urbaine sur le street art P.22

CIRCUITS EN AUTOCAR

- Découverte du Val-de-Marne, Découverte du quartier de Bercy et de la BnF P.23

MINI-GROUPES

- Géoroom de l'IGN, Bibliothèque de l'ENVA, Centrale EDF de Vitry P.24
- Garde républicaine, Atelier Brin de soie, Chocolaterie Janin, P.25

Carte du Val-de-Marne P.27



ENTRE PATRIMOINE HISTORIQUE ET HORTICOLE

NOUVEAU

Château de Grosbois © JLL - Le Trot

**10H : VISITE COMMENTEE
DU CHATEAU DE GROSBOIS**

Pénétrez dans cette demeure historique et parcourez, de salon en salon, plus de quatre siècles d'histoire de France : de Henri IV à nos jours. De la salle à manger Louis XIII à la bibliothèque Restauration réalisée pour le second Prince de Wagram, le château offre une succession de salons dont le décor porte la marque de tous les grands styles français. Il comporte notamment un ensemble remarquable de mobiliers d'époque Empire et des tableaux de maîtres que les descendants du maréchal Berthier ont su préserver.

**12H : DEJEUNER
DANS UN RESTAURANT
DE MAROLLES-EN-BRIE**

**14H30 : VISITE GUIDEE DE LA
PEPINIERE DEPARTEMENTALE
DU VAL-DE-MARNE**

Créée en 1973, la pépinière départementale du Val-de-Marne est une réserve de plus de 8 hectares où poussent près de 10 000 arbres et arbustes qui sont destinés aux parcs et aux routes départementales. On y travaille aussi à la conservation des collections végétales (rosiers et lilas). La pépinière joue un rôle de centrale d'achat pour les végétaux des espaces verts départementaux.

Fin des prestations : 16h environ



Pépinière départementale © CDT 94 Bertrand Abet

56€ par personne

VILLES CONCERNÉES

- Boissy-Saint-Léger
- Marolles-en-Brie,
- Mandres-les-Roses

CAPACITÉ

- 20 à 30 personnes

VALIDITÉ

- du lundi au vendredi

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



ARCHITECTURE MODERNE ET CONTEMPORAINE

NOUVEAU

Cathédrale Notre-Dame de Créteil © AS ARCHITECTURE STUDIO - Diocèse de Créteil

10H15 : VISITE COMMENTEE DE L'ARCHITECTURE DU PALAIS DE LA PORTE DOREE

Le Palais de la Porte Dorée est un chef d'œuvre de l'Art Déco situé en bordure du Bois de Vincennes. Construit à l'occasion de l'exposition coloniale internationale de 1931 par l'architecte Albert Laprade, le Palais a réuni les grandes figures de l'art de cette époque et du style moderniste. Un parcours de visite historique permet de comprendre les vies successives du bâtiment et témoigne du passé colonial de la France. Le Palais de la Porte Dorée abrite deux projets culturels aux identités et parcours distincts : le Musée national de l'histoire de l'immigration et l'Aquarium tropical (voir page 17 et page 20).



Palais de la Porte Dorée © Constance Gonçalves EPPPD

12H15 : DEJEUNER DANS UN RESTAURANT DE MAISONS-ALFORT

14H30 : VISITE GUIDEE DE LA CATHEDRALE DE CRETEIL

Depuis 2012, la cathédrale de Créteil connaît un nouveau souffle, suite à un grand chantier qui s'est terminé cette année, elle est aujourd'hui plus visible, plus

vaste et plus accueillante. Conservant le plan d'origine au sol, une coque en bois de 25 mètres de haut a permis de créer une mezzanine, doublant ainsi la capacité d'accueil passant de 600 à 1 100 personnes. Les travaux effectués inscrivent résolument la cathédrale dans le patrimoine du XXI^{ème} siècle grâce à son architecture contemporaine à la forme élégante et symbolique.

Fin des prestations : 15h45 environ

50€ par personne

VILLES CONCERNÉES

- Paris 12^{ème}
- Maisons-Alfort
- Créteil

CAPACITÉ

- 20 à 30 personnes

VALIDITÉ

- du mardi au samedi

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Domaine École Vétérinaire © Christophe Degueurce

UNE JOURNÉE A L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRAIRE D'ALFORT

10H : VISITE COMMENTÉE DU DOMAINE DE L'ENVA

Découvrez l'histoire de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort à travers son parc, ses bâtiments, ses statues, certains de ses équipements spécifiques. Cette visite vous fera parcourir l'évolution du site depuis sa fondation en 1766.

12H : DÉJEUNER DANS UN RESTAURANT DE MAISONS-ALFORT

14H30 : VISITE COMMENTÉE DU MUSÉE FRAGONARD DE L'ENVA

Situé dans le parc de la prestigieuse École Nationale Vétérinaire d'Alfort, ce cabinet de curiosités présente une collection unique consacrée aux animaux domestiques : squelettes, moulages, anomalies de la nature (cyclopes, sirènes, veaux à deux têtes) ainsi que les célèbres « Ecorchés » d'Honoré Fragonard (1732-1799) qui justifient à eux seuls une visite du musée.

Fin des prestations : 16h environ



Musée Fragonard © CDT 94 Bertrand Abet

51€ par personne

VILLE CONCERNÉE

• Maisons-Alfort

CAPACITÉ

• 15 à 50 personnes

VALIDITÉ

• du lundi au vendredi

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Hippodrome de Vincennes © Christian Richard

VUE PLONGEANTE SUR VINCENNES

10H15 : VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE VINCENNES : DONJON ET SAINTE CHAPELLE

La visite du château de Vincennes vous fera découvrir la Sainte-Chapelle ainsi que le donjon, plus haute fortification médiévale d'Europe subsistant de nos jours (50 m). Un plongeon dans l'histoire à l'époque de Charles V ainsi que dans la vie carcérale du donjon et de ses célèbres prisonniers (le Marquis de Sade, Mirabeau, Diderot...). Ce château demeure le seul témoignage d'une résidence royale médiévale conservée jusqu'à nos jours.



Château de Vincennes Sainte Chapelle © Patrick Cadet - Centre des Monuments Nationaux

12H : VISITE GUIDÉE DES ÉCURIES DE L'HIPPODROME DE VINCENNES

Découvrez les coulisses de l'hippodrome de Vincennes ! Après cette visite, la salle des balances, la salle vétérinaire et la carte d'identité d'un cheval n'auront plus de secret pour vous. Sillonner dans les écuries vous permettra également d'y découvrir le harnachement des chevaux, les sulkys, ainsi que les jockeys se préparant pour les courses.

12H30 : DÉJEUNER-SPECTACLE

Vous serez installé dans l'un des restaurants panoramiques de l'hippodrome pour votre repas spectacle. Les 8 courses de chevaux trotteurs se dérouleront sous vos yeux. Faites monter d'un cran l'adrénaline et laissez-vous tenter par les paris !

Fin des prestations : 17h environ

62€ par personne

VILLE CONCERNÉE

• Vincennes

CAPACITÉ

• 10 à 60 personnes

VALIDITÉ

• les jours de courses

Journée complète également possible avec la visite du château l'après-midi et la prestation à l'hippodrome en nocturne.

Pour une prestation complète à l'hippodrome de Vincennes sans la visite du château de Vincennes, le tarif est de 54 € par personne.

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



UNE JOURNÉE AU BORD DE L'EAU

Guinguette Chez Gégène © CDT 94 Didier Adam

11H : CROISIÈRE COMMENTÉE SUR LA MARNE OU SUR LA SEINE

Embarquez pour une croisière découverte sur la Marne ou sur la Seine.

12H30 : DÉJEUNER DANSANT DANS UNE GUINGUETTE

Véritable symbole de la culture des bords de Marne, les guinguettes constituent un élément marquant de l'identité des Boucles de la Marne.

Leur histoire est liée aux loisirs ouvriers et aux « Dimanches au bord de l'Eau ». On s'y rendait le dimanche et les jours fériés

pour y exercer des activités variées, très souvent liées à l'eau (régate, canotage, natation, concours de plongeon, courses d'aviron, joutes, pêche...), mais aussi pour s'amuser avec les jeux de foire, de quilles, de boules et balançoires... On s'y attablait pour savourer une cuisine simple servie avec du vin blanc ou rouge et on y dansait la valse, la polka et plus tard, la valse « Musette ». Vous trouverez un descriptif de chaque guinguette à la page 10 de cette brochure.

Fin des prestations : 17h environ



Croisière sur les bords de Marne © CDT 94 Martine Boisse

Veillez nous consulter pour les tarifs

VILLES CONCERNÉES

Selon le choix de la guinguette :

- Champigny-sur-Marne
- Joinville-le-Pont
- Villeneuve-Saint-Georges

CAPACITÉ

- 40 à 70 personnes

VALIDITÉ

- du mardi au dimanche

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



FAUNE ET FLORE EN VAL-DE-MARNE

Ânesses laitières © CDT 94 Nadine Jestin

10H : VISITE GUIDÉE D'UN ÉLEVAGE D'ÂNESSES LAIITIÈRES

Au cœur du parc départemental des Bordes à Chennevières-sur-Marne, prenez part à la visite passionnante de cet élevage artisanale d'ânesses laitières et échangez avec la responsable de l'élevage qui a su mettre le bien-être de l'animal au centre de ses préoccupations. Vous aborderez les techniques, les pratiques, les principes et les valeurs de l'agriculture biologique. Et vous dégusterez le fameux lait d'ânesses. Boutique de produits cosmétiques artisanaux bio sur place.

12H30 : DÉJEUNER DANS UN RESTAURANT À LIMEIL-BRÉVANNES

14H30 : VISITE GUIDÉE DES SERRES D'ORCHIDÉES

Découvrez l'univers et la culture de l'orchidée à Boissy-Saint-Léger. La famille des Orchidaceae compte plusieurs dizaines de milliers d'espèces botaniques et encore plus d'espèces hybrides créées par l'homme. Venez découvrir l'histoire des orchidées en Val-de-Marne et prendre de précieux conseils pour embellir et entretenir vos propres orchidées. Boutique sur place.

Fin des prestations : 16h environ



Serres d'orchidées © CDT 94 Nadine Jestin

45€
par personne

VILLES CONCERNÉES

- Chennevières-sur-Marne
- Limeil-Brévannes
- Boissy-Saint-Léger

CAPACITÉ

- 15 à 40 personnes

VALIDITÉ

- du mardi au vendredi

Possibilité de remplacer la visite des serres d'orchidées par la visite de la Roseraie du Val-de-Marne de mai à juin (voir page 21).

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Guinguette de l'île du Martin Pêcheur © CDT 94 Martine Boisse

LES REPAS ANIMÉS

Véritable symbole de la culture des bords de Marne, les guinguettes constituent un élément marquant de l'identité des Boucles de la Marne.

LA GUINGUETTE DE L'ÎLE DU MARTIN-PÊCHEUR

Située sur une île, cette guinguette dispose d'un terrain arboré de 3 000 m² et d'une terrasse en bords de Marne.

Cuisine traditionnelle et accordéoniste pour animer le repas.

Ville : Champigny-sur-Marne

Capacité : 40 à 180 personnes

Validité : tous les jours sauf le lundi

Tarif à partir de 41€ par personne.

LA GUINGUETTE CHEZ GÉGÈNE

Cette guinguette est une institution qui a accueilli les plus grands noms du cinéma et est le seul établissement qui n'ait jamais fermé depuis son ouverture en 1918. Décors d'époque des années 50-60. Terrasses extérieures en bord de Marne.

Ville : Joinville-le-Pont

Capacité : 50 à 300 personnes

Validité : du mercredi au dimanche

Tarif à partir de 45€ par personne sur une base de 50 personnes.

LA GUINGUETTE AUVERGNATE

Cette guinguette est située au bord de l'eau avec une terrasse vue sur la Seine. Cuisine auvergnate simple et goûteuse, dans une atmosphère de fête et de danse.

Ville : Villeneuve-Saint-Georges

Capacité : 30 à 90 personnes

Validité : tous les jours sauf le lundi

Tarif à partir de 41€ par personne.



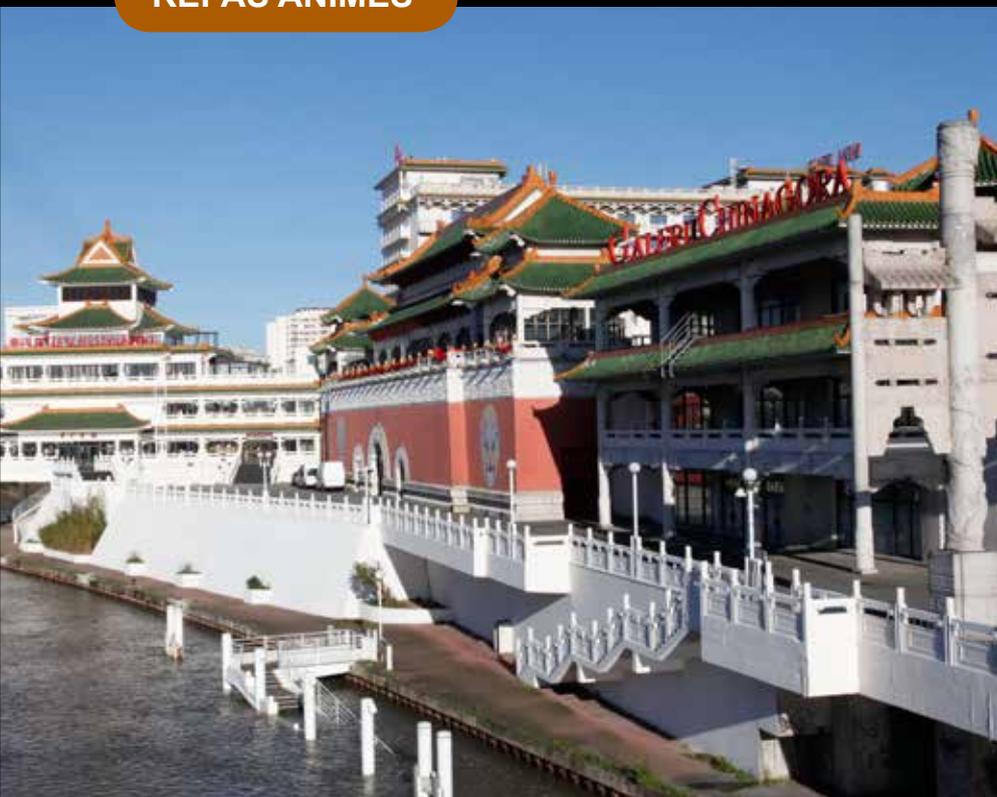
Guinguette Auvergnate © CDT 94 Didier Adam



Guinguette chez Gégène © CDT 94 www.photoinfographie.com

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Chinagora © Huatian Chinagora



Déjeuner brésilien © Ilha Tropical



Le repère des pirates © Visuel Apas



Repas animé au MIN © CDT 94 Nadine Jestin

DÉJEUNER ANIMÉ BRÉSILIEN

Samba, batucada, axé, forro, lambada, bienvenue au Brésil ! Le voyage se fera sous vos yeux grâce à la danseuse costumée qui viendra ponctuer à plusieurs reprises votre déjeuner en vous proposant tour à tour de partir pour le carnaval de Rio et l'ambiance de Salvador de Bahia. Le dépaysement sera aussi dans votre assiette avec les copieuses spécialités brésiliennes, dont notamment le Rodizio et ses 9 variétés de viande ! Passez un moment convivial dans une salle privatisée.

Ville : Saint-Maur-des-Fossés
Capacité : 25 à 100 personnes
Validité : tous les jours

Tarif 45€ par personne.

animaux exotiques, ses pirates grandeur nature, ses trésors et ses avalanches de pièces d'or.

Votre déjeuner spectacle vous promet des prestations de qualité, qu'il s'agisse de l'animation ou de la gastronomie. Vous serez servis par de souriants pirates et votre déjeuner sera agrémenté par des tours de magie de proximité, un spectacle de magie scénique, mais aussi un blind test pirate (quizz musical), la chorégraphie des flibustiers et enfin une ambiance musicale pour quelques pas de danse.

Allez tous à bord !

Ville : Villecresnes
Capacité : 50 à 300 personnes
Validité : tous les jours

Tarif 45€ par personne.

l'animation puisqu'ils vous présentent une pièce de théâtre pendant le repas. À la fin de la visite, vous notez les élèves !

Ville : Rungis
Capacité : 10 à 25 personnes
Validité : selon le programme établi par notre prestataire, veuillez nous consulter.

Tarif 35€ par personne.

DÉJEUNER AU REPÈRE DES PIRATES

Un déjeuner hors-du-commun vous attend dans un magnifique décor ! Le Repère des Pirates vous propose de vous immerger dans le monde de la piraterie du XVIIIème siècle grâce à son décor féérique à vous couper le souffle avec sa cascade de plus de 6 mètres de haut, son bateau pirate impressionnant, son espace façon « Port Royal », ses

REPAS ANIMÉ AU MIN DE RUNGIS

Venez vivre une soirée hors du commun au cœur du Marché de Rungis dans un camion spécialement aménagé pour vous recevoir. Vous serez accueilli, servi, conseillé par la promotion 2016/2017 des étudiants aux métiers de la bouche de Patrimoine et Terroirs. Coachés par le directeur de l'établissement, ils s'occupent de tout : depuis la cuisine jusqu'à

DÉJEUNER DE GASTRONOMIE CHINOISE À HUATIAN CHINAGORA

À la confluence de la Seine et de la Marne à Alfortville se dresse le complexe hôtelier Huatian Chinagora 4* à l'architecture aussi inattendue qu'exotique. Cet établissement vous ouvre ses portes pour un déjeuner gastronomique sous le signe de la Chine. Un décor soigné, une cuisine fine et dépayante de style Hunan, l'occasion d'une véritable découverte culinaire !

Ville : Alfortville
Capacité : 10 à 250 personnes
Validité : tous les jours

Tarif 30€ par personne.

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
 OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM

N'hésitez pas à nous consulter pour organiser des croisières sur la Marne et sur la Seine.



WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Croisière au pays des guinguettes © CDT 94 Daniel Thierry

CROISIÈRE AU PAYS DES GUINGUETTES

Le départ a lieu au port de l'Arsenal. Le bateau passe l'écluse de la Bastille avec un point de vue sur Notre-Dame-de-Paris, puis vous longez Bercy et la Bibliothèque nationale de France. Au confluent de la Marne, l'hôtel restaurant Huatian Chinagora marque la limite du paysage urbain. Le bateau remonte la rivière en passant l'écluse de Saint-Maurice et vous entrez « au pays des guinguettes ». Le bateau accoste pour le déjeuner à la mythique guinguette « Chez Gégène ». L'après-midi, le retour à Paris se fait dans une ambiance « musette » animée par un accordéoniste. Durant la croisière, commentaires, anecdotes et danse...

9h : Début de la croisière au Port de l'arsenal à Paris

12h30 : Déjeuner Chez Gégène

14h30 : Retour au port de l'Arsenal à Paris en bateau.

Fin des prestations : 17h environ

Capacité : 30/40 à 100 personnes

Validité : du mercredi au dimanche

Tarif 64€* par personne.

**prix en vigueur en 2017, sous réserve de modification.*

CROISIÈRE BOUCLE DE LA MARNE : 1 JOURNÉE À BORD

Vous embarquez au pied du Musée d'Orsay. Vous glissez sur la Seine devant le jardin des Tuileries et le Louvre. Voilà la passerelle des Arts, l'île de la Cité et Notre Dame, les magnifiques hôtels particuliers de l'île Saint-Louis. Le jardin des Plantes, le pont Charles de Gaulle, l'Accor Hotels Arena et la Bibliothèque Nationale de France défilent devant vos yeux... Au confluent de la Seine et de la Marne, juste après Chinagora, vous franchissez votre première écluse (celle de Saint Maurice) et vous vous retrouvez en pleine campagne. Vous passez le long de l'île du Moulin Brûlé, sous le pont de Maisons Alfort : les bords de Marne sont tels que les chantait Maurice Chevalier il y a un demi-siècle. Les petites îles abritent des guinguettes, les pêcheurs taquent le poisson...



Croisière boucle de la Marne © Pariscanal

Le bateau franchit l'écluse de Créteil avant d'arriver sur la «Boucle de la Marne». De très belles demeures sont blotties derrière les arbres. Des familles de colverts et des cygnes évoluent autour des îles. Le bateau longe Bonneuil-sur-Marne et son port, l'île du Moulin Bateau, Chennevières-sur-Marne où le peintre impressionniste Pissarro travaillait autrefois...

10h15 : Rendez-vous au pied du musée d'Orsay

10h30 : Départ en navigation

12h : Déjeuner en navigation

16h : Retour au pied du Musée d'Orsay

Fin des prestations : 16h environ

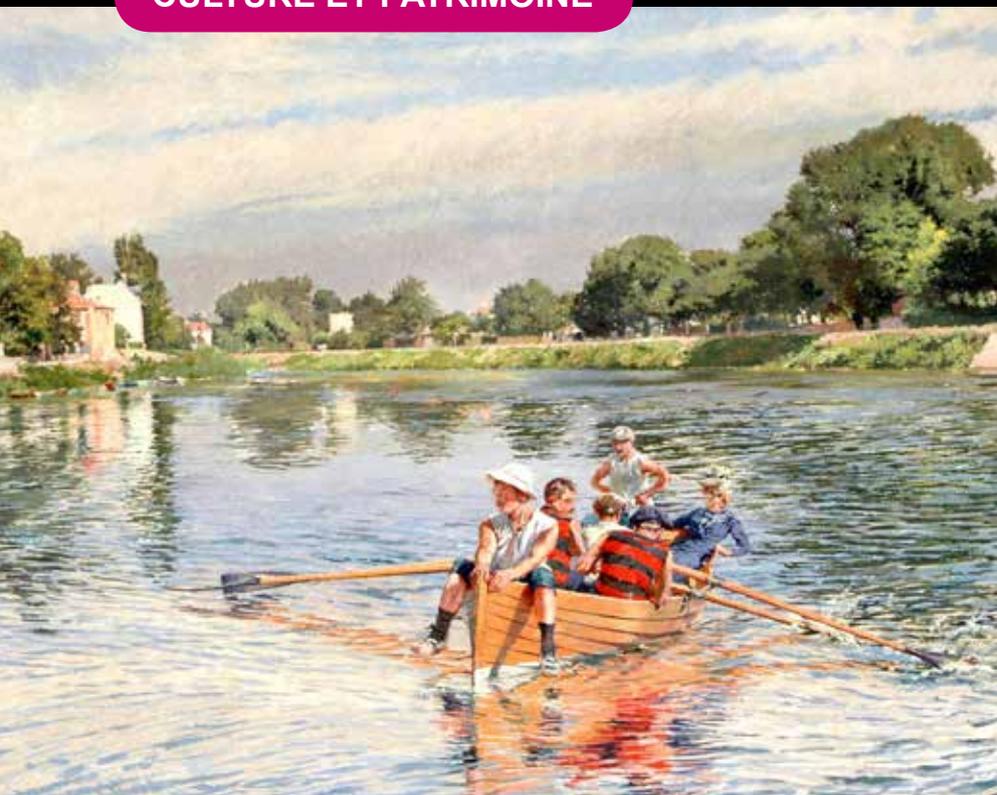
Capacité : 40 à 110 personnes

Validité : tous les jours

Tarif 63€ par personne.

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Musée de Nogent © Guedrybry



Musée de la Résistance nationale © MRN



Diorama de Daguerre © OT Bry-sur-Marne



Ecomusée du Val de Bièvre © CDT 94 Didier Adam



Anciens hôpitaux de Saint-Maurice © Michel Aumercier

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

Le musée de la Résistance nationale présente, sur 6 niveaux d'exposition, l'histoire de la Résistance française, des origines à la Libération. La scénographie organisée de manière chrono-thématique, permet, grâce à des photos, des tracts, de nombreux objets et effets personnels de résistants, de comprendre les débuts de la Résistance, son unification, sa contribution à la libération du territoire et à la définition de la France d'après-guerre.

Ville : Champigny-sur-Marne

Capacité : 20 à 35 personnes

Validité : tous les jours sauf le lundi

Tarif 5€ par personne.

MUSÉE DE NOGENT

Créé en 1962, le musée municipal de Nogent-sur-Marne a pour vocation de conserver et de promouvoir la mémoire des Boucles de la Marne. Ses collections font la part belle aux loisirs des citadins sur les bords de Marne. Au travers des guinguettes et des loisirs nautiques à la Belle Epoque, c'est la naissance des loisirs de masse qui est présentée. Découvrez ici les paysages, les ouvrages d'art, l'architecture et l'histoire des bords de Marne.

Ville : Nogent-sur-Marne

Capacité : 10 à 40 personnes

Validité : tous les jours

Tarif visite et goûter 11€ par personne.

ÉCOMUSÉE DU VAL DE BIÈVRE

L'écomusée du Val de Bièvre s'intéresse aux thèmes qui concernent les populations locales et la façon dont elles vivent sur le territoire (l'urbanisation, le travail, la télévision, la prison, le don, l'immigration, les gens du voyage, la condition féminine, les objets et leur mémoire. Les expositions temporaires permettent à la population de s'impliquer non seulement comme visiteur mais aussi comme témoin ou acteur d'une époque, d'un événement, d'une vie.

Ville : Fresnes

Capacité : 10 à 25 personnes

Validité : tous les jours sauf le lundi

Tarif 5€ par personne.

DIORAMA DE DAGUERRE

Après une restauration débutée en 2007, le diorama est réinstallé en 2013 dans l'église de Bry-sur-Marne. Cette visite commentée débutera par une projection sur le Diorama de Daguerre et sa restauration puis sera suivie de la découverte du Diorama dans l'Église. Éclairé par la lumière naturelle entrant par des verrières disposées au-dessus mais invisibles, le diorama, peint sur ses

2 faces, est éclairé de multiples façons par devant et par derrière selon l'état du ciel et du soleil. La peinture en trompe-l'œil donne l'illusion que l'église possède un chœur gothique derrière un jubé. Une visite exceptionnelle à ne pas manquer !

Ville : Bry-sur-Marne

Capacité : 8 à 25 personnes

Validité : tous les jours

Tarif 10€ par personne.

BALADE HISTORIQUE AU SEIN DES HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE

NOUVEAU L'ancien hôpital psychiatrique Esquirol, dit asile de Charenton, est un monument historique datant du XVII^{ème} siècle. Celui-ci a fusionné en 2011 avec son voisin, l'Asile Impérial fondé par Napoléon III, pour devenir une entité nommée « Les Hôpitaux de Saint-Maurice ». Après un bref rappel des éléments qui lient, depuis le XVII^{ème} siècle, la convalescence et la folie à Charenton et à Saint-Maurice, différentes entités qui composent « les Hôpitaux de Saint Maurice » seront présentées.

Ville : Saint-Maurice

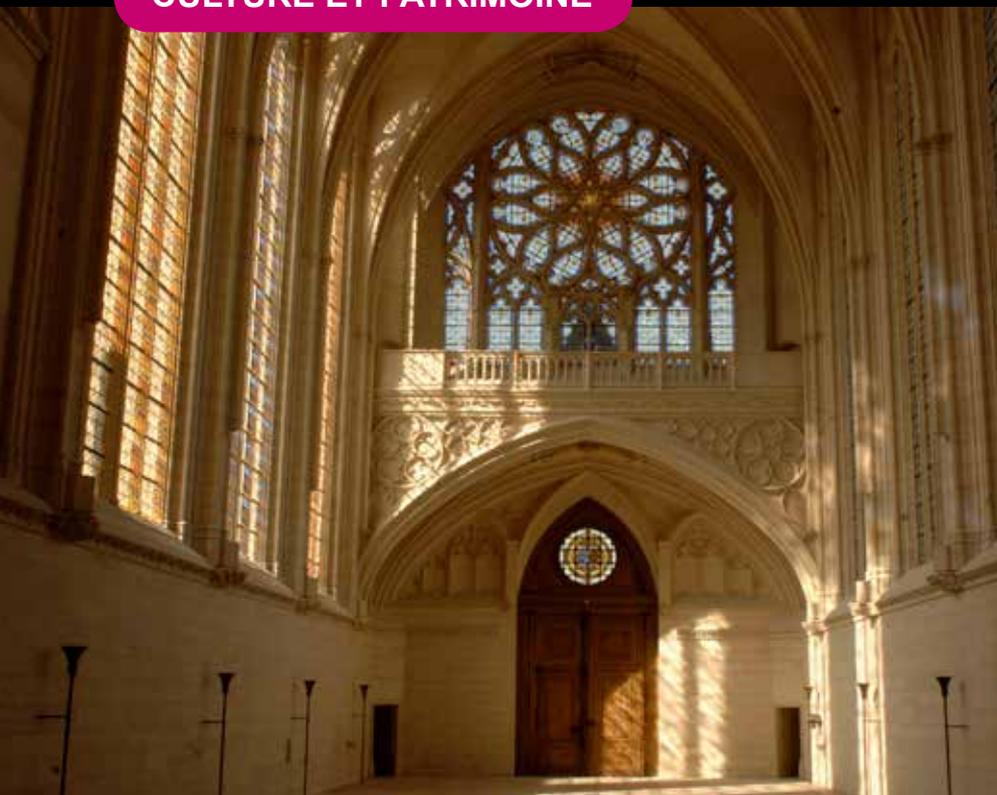
Capacité : 12 à 25 personnes

Validité : tous les jours

A partir de 230€ par groupe

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Château de Vincennes © CMN Patrick Cadet



Château d'Ormesson © CDT 94 Daniel Thierry



Château de Champs-sur-Marne © Jean-Pierre Delagarde
Centre des monuments nationaux

CHÂTEAU DE VINCENNES

La visite du château de Vincennes vous fera découvrir la Sainte-Chapelle rouverte après deux campagnes successives de restauration (verrières de la nef et restauration des décors peints et sculptés) ainsi que le Donjon, plus haute fortification médiévale d'Europe subsistant de nos jours (52 m), rouvert en 2007 après 11 années de restauration ! Un plongeon dans l'histoire du Château à l'époque de Charles V ainsi que dans l'espace carcéral du Donjon et de ses célèbres prisonniers (le Marquis de Sade, Mirabeau, Diderot...). Ce château demeure le seul témoignage d'une résidence royale médiévale conservée jusqu'à nos jours.

Villes : Vincennes

Capacité : 20 à 30 personnes

Validité : du lundi au vendredi

Tarif 7€ par personne.

L'ARCHITECTURE DEFENSIVE DE LA FORTERESSE DE VINCENNES

NOUVEAU Découvrez l'évolution du système défensif à travers les âges en suivant cette visite insolite du Château de Vincennes. Vous contemplez, d'une façon inédite, en partant des douves, la résidence des

rois de France devenue prison. Cette forteresse majestueuse est un exemple rare d'architecture défensive militaire aboutie. De la protection royale pendant la Guerre de Cent Ans à l'arsenal militaire du XIX^e siècle, vous découvrirez les systèmes défensifs qui ont permis la conservation du Château..

Ville : Vincennes

Capacité : 10 à 25 personnes

Validité : Mardi et vendredi

Tarif 9€ par personne.

CHÂTEAU DE CHAMPS-SUR-MARNE

Construit au début du XVIII^{ème} siècle par Bullet de Chamblain pour un financier de Louis XIV, le château a appartenu aux ducs de La Vallière et a été loué à la Marquise de Pompadour. Extérieur classique, écrivain d'une collection de meubles et de peintures du XVIII^{ème} siècle, il est entouré d'un des plus beaux parcs d'Île-de-France. Le site est labellisé « Jardin remarquable ».

Ville : Champs-sur-Marne

Capacité : 15 à 60 personnes

Validité : tous les jours sauf le mardi

Tarif 6,50€ par personne.

CHÂTEAU D'ORMESSON

NOUVEAU Construit à la fin du XVI^{ème} siècle, le château d'Ormesson se situe sur les communes d'Ormesson-sur-Marne et de Noisau.

Il est classé Monument Historique en 1889. Entouré de douves en eaux claires, il domine un vallon entouré de bois, traversé par le Morbras. De grands auteurs, parlementaires, diplomates et académiciens ont habité ces lieux (Diderot, le Maréchal Lyautey ou Sa Majesté le Roi Mohamed V du Maroc). Découvrez ce haut lieu de la tradition littéraire française qui détient aujourd'hui le plus important fond d'archives privé de France.

Ville : Ormesson-sur-Marne

Capacité : 20 à 25 personnes

Validité : du lundi au vendredi

Tarif 17€ par personne.

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



MAC VAL © CDT 94 Martine Boisse



Maison de la photographie Robert Doisneau © CDT 94 Didier Adam



Maison d'Art Bernard Anthonioz © Aurélien Mole



Cité-jardins © Office de tourisme de Champigny-sur-Marne

MAC VAL

Le MAC VAL, musée d'art contemporain du Val-de-Marne, permet aux visiteurs d'effectuer une promenade au cœur de l'art d'aujourd'hui. La collection du musée, composée de plus de 2 000 œuvres, vidéos, photographies, sculptures, peintures, propose un panorama de la création en France des années 1950 à nos jours. Elle révèle au fil des accrochages un panorama unique de la création contemporaine française. Les expositions temporaires apportent un regard complémentaire sur la création.

Ville : Vitry-sur-Seine

Capacité : 10 à 30 personnes

Validité : tous les jours sauf lundi

Tarif visite et goûter 11€ par personne.

MAISON DE LA PHOTOGRAPHIE

Un lieu (une maison), un territoire (la banlieue parisienne) et un courant (la photographie humaniste). La Maison de la Photographie Robert Doisneau de Gentilly porte le nom que lui a légué le plus célèbre représentant de cette photographie française du XX^{ème} siècle, lui-même natif de cette commune. C'est un lieu d'expositions temporaires et d'éducation à l'image. Elle n'abrite pas l'œuvre du photographe mais lui rend

hommage en explorant la photographie humaniste dans son histoire et dans ses pratiques actuelles, revisitant cette notion au-delà des frontières, privilégiant le regard, le réel et le documentaire.

Ville : Gentilly

Capacité : 10 à 30 personnes

Validité : du mercredi au dimanche

Tarif 5€ par personne.

MAISON D'ART BERNARD ANTHONIOZ

Implantée depuis 2006 dans une demeure de plaisance du XVII^{ème} siècle, la maison d'Art Bernard Anthonioz est un centre d'art dédié à la création contemporaine, dans les domaines de la photographie, de la vidéo et du graphisme. La visite commentée évoque l'histoire de la demeure et celle de ses occupants, avant de décrypter les problématiques de l'exposition en cours. En fonction de la météo et sur demande, la visite des extérieurs complètera la visite de l'exposition.

Ville : Nogent-sur-Marne

Capacité : 8 à 35 personnes

Validité : tous les jours sauf le dimanche

Tarif visite et goûter 7€ par personne.

CITÉ-JARDINS À CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Découvrez la cité-jardin de Champigny-sur-Marne, construite entre 1929 et 1949 d'après un projet élaboré par le Maire de la ville de 1912 à 1919, Albert Thomas. Concept venu d'Angleterre, les cités-jardins se déclinent en France par la réalisation de quartiers pour tous, alliant une grande diversité architecturale et paysagère, des services publics et des logements exemplaires, favorisant le lien social. Cette utopie éclaire le regard que l'on porte sur la ville durable de demain.

Ville : Champigny-sur-Marne

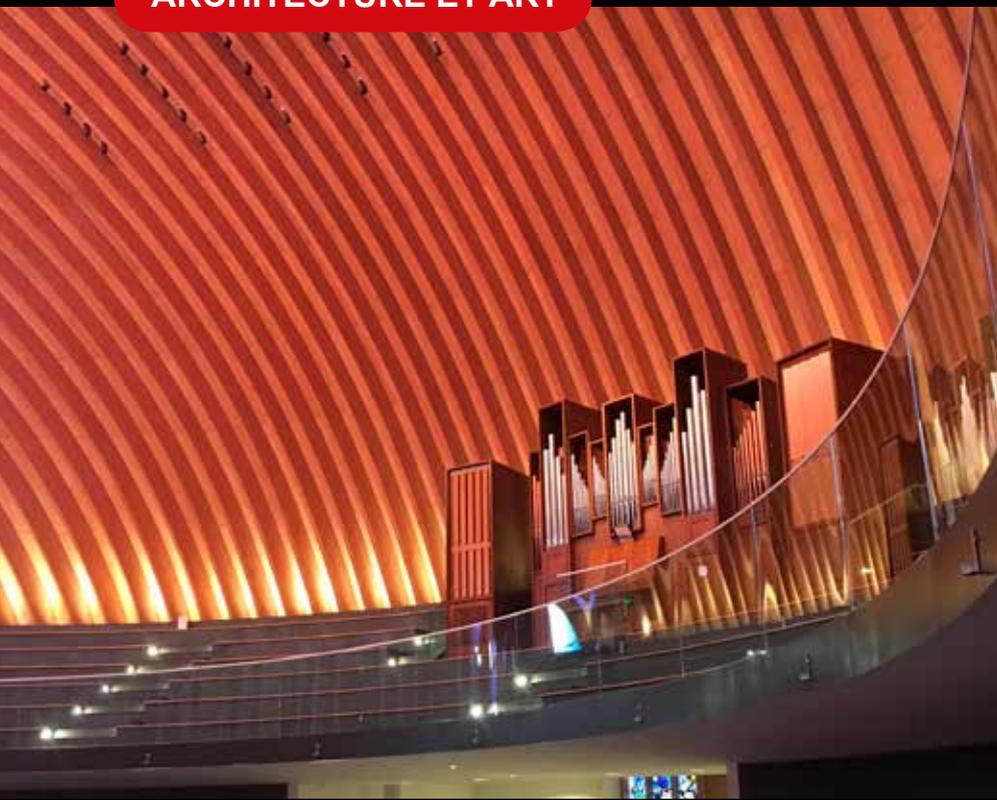
Capacité : 10 à 20 personnes

Validité : du mardi au vendredi

Veillez nous consulter pour les tarifs.

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Cathédrale de Créteil © CDT 94 Cédric Wiet



Musée de l'histoire de l'immigration © Farida Brechemier



Église Saint-Louis © Pierre-Yves Jan - Aurianne Studio

PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Au choix :

• la visite sur l'architecture du palais

Le Palais de la Porte Dorée est un chef d'œuvre de l'Art Déco situé en bordure du Bois de Vincennes. Construit à l'occasion de l'exposition coloniale internationale de 1931 par l'architecte Albert Laprade, le Palais a réuni les grandes figures de l'art de cette époque et du style moderniste. Un parcours de visite historique permet de comprendre les vies successives du bâtiment et témoigne du passé colonial de la France.

• la visite du musée de l'Histoire de l'immigration

Le musée national de l'histoire de l'immigration est une institution culturelle, scientifique et pédagogique dont la mission est d'apporter un regard nouveau sur l'immigration. L'exposition permanente « Repères » explore les temps forts de l'histoire de l'immigration en France depuis le XIX^{ème} siècle au travers de témoignages, de documents d'archives et d'œuvres d'art.

Ville : Paris 12^{ème}

Capacité : 10 à 30 personnes

Validité : tous les jours sauf le lundi

Tarif 285€ par groupe et par visite

ÉGLISE SAINT-LOUIS DE VINCENNES

Cette église possède une architecture originale de style néo-byzantin, caractéristique du renouveau de l'art sacré dans la première moitié du XX^{ème} siècle. Les décors intérieurs, exceptionnels, ont été exécutés par les plus grands artistes de l'époque.

Ville : Vincennes

Capacité : 13 à 30 personnes

Validité : du lundi au samedi

Tarif 8€ par personne.

CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE CRÉTEIL

Depuis 2012, la cathédrale de Créteil connaît un nouveau souffle, suite à un grand chantier qui s'est terminé cette année, elle est aujourd'hui plus visible, plus vaste et plus accueillante. Conservant le plan d'origine au sol, une coque en bois de 25 mètres de haut a permis de créer une mezzanine, doublant ainsi la capacité d'accueil passant de 600 à 1 100 personnes. Les travaux effectués inscrivent résolument la cathédrale dans le patrimoine du XXI^{ème} siècle grâce à son architecture contemporaine à la forme élégante et symbolique.

Ville : Créteil

Capacité : 10 à 30 personnes

Validité : du lundi au samedi

Tarif 6€ par personne.

HOTEL DE VILLE DE CHARENTON-LE-PONT



Construit au tout début du XVII^{ème} siècle par un proche du roi Henri IV, le Pavillon Antoine de Navarre constitue aujourd'hui l'élément le plus ancien de l'Hôtel de ville de Charenton et le seul édifice de la ville subsistant de cette époque. Longtemps appelé « pavillon de la belle Gabrielle (d'Estreées) », les propriétaires prestigieux s'y succèdent jusqu'à son classement au titre des monuments historiques en 1862. Le nom est choisi en référence au père du roi Henri IV, souverain particulièrement lié à la ville de Charenton. Cette visite sera l'occasion de (re)découvrir de façon vivante et attractive l'histoire et le patrimoine particulièrement riche de cet édifice, ainsi que les éléments de la mairie actuelle, du bureau du maire à la salle du conseil municipal, en passant par la salle des mariages.

Ville : Charenton-le-Pont

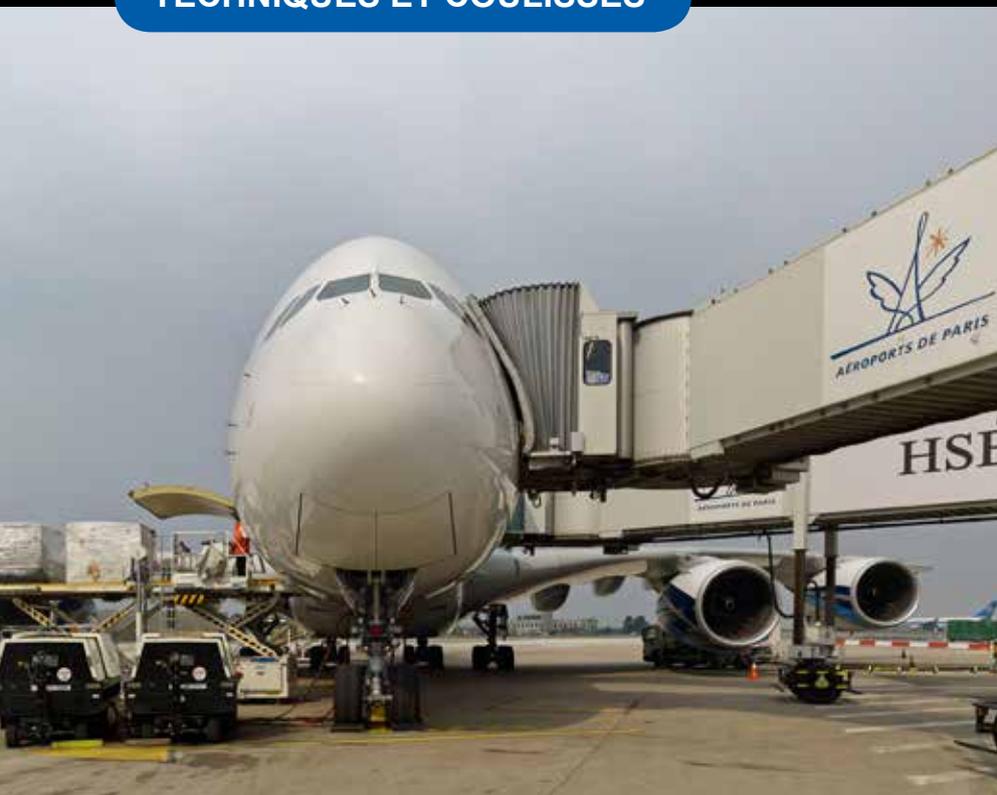
Capacité : 12 à 25 personnes

Validité : tous les jours

Tarif à partir de 230€ par groupe

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Aéroport de Paris-Orly © Aéroports de Paris Laboratoire



Marché de Rungis © CDT 94 Bertrand Abet

VISITE DE L'AÉROPORT DE PARIS-ORLY

Cette visite conçue autour du fonctionnement de l'aéroport de Paris-Orly vous propose une première approche du monde aéroportuaire, de ses nombreuses activités et métiers. Au programme : procédure de sécurité, découverte du cœur de l'aéroport par le passage devant les aérogares sud et ouest en zone réservée et à côté des pistes. Vous approcherez de près les avions. Une escale devant la caserne des pompiers vous fera découvrir le métier de « pompier aéroport ». Sur le retour, vous passerez devant le pavillon d'honneur, la tour de contrôle d'Orly et l'aérogare d'Orly Sud. Visite en autocar.

Ville : Orly

Capacité : 10 à 25 personnes

Validité : du lundi au vendredi

Tarif 5€ par personne.

LA POSTE, PLATE-FORME INDUSTRIELLE DU COURRIER

Visitez la plus grande plate-forme de tri d'Europe ! Vous y découvrirez les différentes étapes par lesquelles passent l'ensemble des courriers avant d'être livrés dans vos boîtes aux lettres. Sur un terrain de 9 hectares, la Plate-Forme Industrielle Courier de Paris-

Sud Wissous a un trafic quotidien de 7 millions d'objets. Elle est à la pointe de la technologie (machines de tri préparatoire, machines de tri industriel petit format, machines de tri industriel grand format, machines trieuses de tournées de facteurs).

Ville : Wissous

Capacité : 10 à 20 personnes avec 1 guide (et 30 à 40 personnes avec 2 guides)

Validité : mardi, mercredi et jeudi après-midi

Tarif 5€ par personne.

VISITE DU MARCHÉ INTERNATIONAL DE RUNGIS

Le plus grand marché de produits frais au monde vous ouvre ses portes pour une immersion dans ses 232 hectares, soit la taille de la principauté de Monaco ! Cette ville dans la ville ne rassemble pas moins de 12 000 emplois, dans plus de 1400 sociétés avec chaque année 1,7 millions de tonnes de produits alimentaires, 18,5 millions d'unités de plantes en pot et 34,2 millions de bottes de fleurs coupées traitées ici, dans le Marché de Rungis. Chaque jour, ce sont 26 000 véhicules dont 3000 gros porteurs qui accèdent à ce marché aussi démesuré qu'époustouffant. Une visite

hors du commun, à faire absolument. La visite prévoit un passage dans les pavillons suivants : la marée, la viande, les produits laitiers, les fruits et légumes et les fleurs coupées. Départ de visite à 4h30 ou 8h au choix.

Ville : Rungis

Capacité : 15 à 25 personnes (50 personnes avec un 2^{ème} guide)

Validité : du lundi au vendredi

Tarif 69€ par personne (pour les groupes val-de-marnais : 59€/personne).



Centre de tri postal © Centre Postal de Wissous

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Centrale de Géothermie © SEMHACH



Croisière Port de Bonneuil © CD 94 Stéphane Quidet



Manufacture des Gobelins © Cultural

CENTRALE DE GÉOTHERMIE

NOUVEAU

Découvrez le fonctionnement d'une centrale de géothermie ! Le sous-sol francilien alimente en chauffage et en eau chaude de nombreux équipements publics, logements sociaux, copropriétés et entreprises. La nouvelle centrale de géothermie de Villejuif renforce le réseau de chaleur intercommunal de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif, qui dessert désormais l'équivalent de 28 000 logements. Cette visite commentée vous présentera dans un premier temps le principe de la géothermie, vous découvrirez ensuite les installations sur place.

Ville : Villejuif

Capacité : 15 à 40 personnes

Validité : du lundi au vendredi

Tarif 7,50€ par personne.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Le parcours « Découverte » du site François Mitterrand de la BnF ! La présentation de l'histoire de la bibliothèque nationale et de l'architecture du bâtiment permet de comprendre son organisation et de découvrir ses collections. La visite conduit le visiteur des salles de lecture aux globes de Louis XIV.

Ville : Paris 13^{ème}

Capacité : 10 à 40 personnes

Validité : tous les jours sauf le dimanche matin

Tarif visite et goûter 13€ par personne.

CROISIÈRE AU PORT DE BONNEUIL

Qu'est-ce qu'un port fluvial ? À quoi sert-il ? Comment fonctionne-t-il ? Quel type d'entreprises y trouve-t-on ? Que renferment les conteneurs ? Que transportent les bateaux ? Visitez le 2^{ème} plus grand port fluvial d'Ile-de-France et trouvez la réponse à toutes ces questions lors de ce voyage industriel, logistique, environnemental et historique. Avec ses 186 hectares et plus de 150 entreprises, un trafic de marchandises par voie d'eau d'1 million deux cent mille tonnes en 2012, le port de Bonneuil-sur-Marne, axe stratégique du sud-est parisien, situé à 8 km de Paris, constitue un véritable élément du patrimoine industriel du Val-de-Marne.

Ville : Bonneuil-sur-Marne

Capacité : 5 à 50 personnes

Validité et tarif : Veuillez nous consulter

LES ATELIERS DU MOBILIER NATIONAL

NOUVEAU

Dédiée à l'aménagement en tapisserie et en tapis des palais officiels de la République, la Manufacture des Gobelins entretient un patrimoine bien vivant qui se retrouve dans les collections publiques du Mobilier National. Venez découvrir les coulisses de ces ateliers de restauration.

Situé dans un monument historique, l'enclos des Gobelins à Paris, ce n'est pas moins de 80 artistes, 23 000 nuances de couleurs, qui fournit 600 palais de la République, 10 « pièces » magistrales qui « tombent du métier » chaque année et 3 ateliers avec un savoir-faire unique et traditionnel en tissage qui perdure et s'étoffe au fil des époques. La délicate manipulation de la broche, du peigne et du calque, la maîtrise parfaite des nœuds, le positionnement méticuleux du miroir qui sert de contrôle pour le travail en cours ou encore la préparation de la chaîne, toutes ces techniques transforment la main de l'homme en celle d'un artiste accompli et la majestueuse machine en instrument délicat haut de gamme.

Ville : Paris 13^{ème}

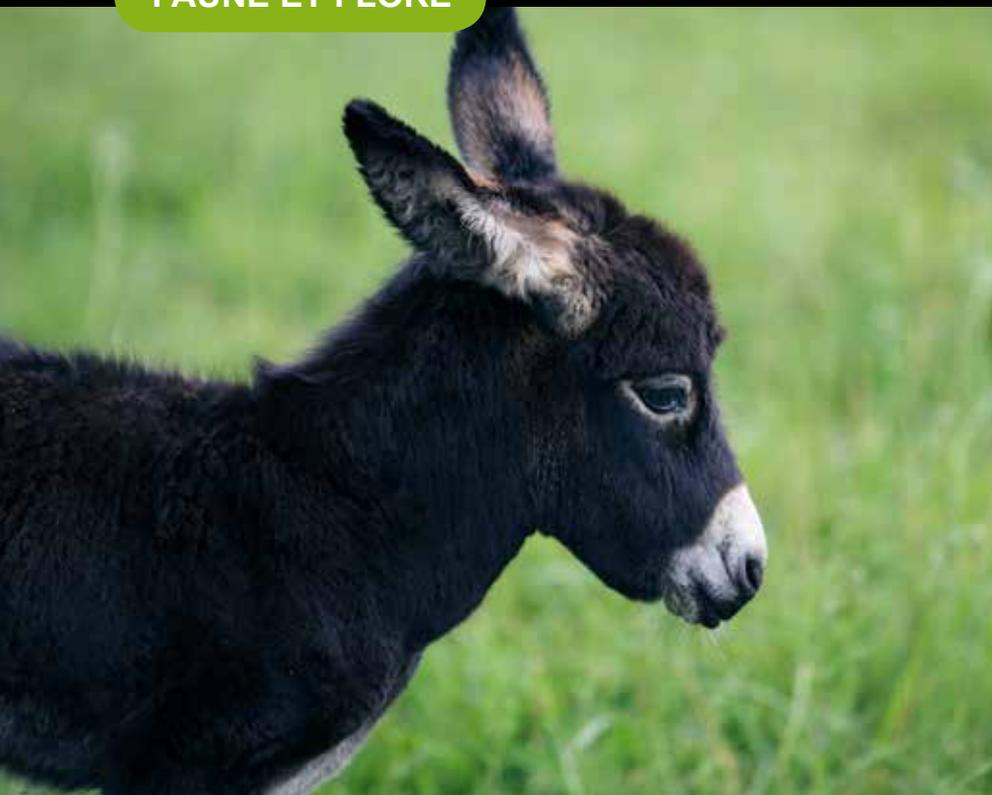
Capacité : 20 à 25 personnes

Validité : mardi, mercredi et jeudi après-midi

Tarif 13€ par personne.

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Ânesses laitières © Joseph Melin



Parc zoologique de Paris © F-G Grandin

L'ÉLEVAGE D'ÂNESSES LAITIÈRES

Au cœur de l'Espace naturel départemental de la Plaine des Bordes à Chennevières-sur-Marne, découvrez la visite passionnante de cette exploitation agricole d'ânesses laitières qui met le bien-être de l'animal au centre de ses préoccupations. Vous aborderez les techniques, les pratiques, les principes et les valeurs de l'agriculture biologique. Et vous dégusterez le fameux lait d'ânesses ! Une boutique de produits cosmétiques artisanaux BIO se trouve sur place.

Ville : Chennevières-sur-Marne

Capacité : 15 à 40 personnes

Validité : tous les jours sauf le dimanche

Tarif 6€ par personne.

L'AQUARIUM TROPICAL

Poissons clowns, tortues, crocodiles, piranhas... la collection de l'Aquarium compte environ 5 000 animaux de 300 espèces et propose un regard ludique et pédagogique sur la biodiversité. La rénovation technique entreprise depuis 1985 a permis l'acquisition d'animaux ayant des exigences très spécifiques quant à la qualité de l'eau. Cet aquarium se situe au Palais de la Porte Dorée et fut créé en 1931 dans le seul bâtiment de l'Exposition Coloniale qui devait rester en place à la fin de l'évènement.

Ville : Paris 12^{ème}

Capacité : 10 à 30 personnes

Validité : tous les jours sauf le lundi

Tarif 150€ par groupe.

LE PARC ZOOLOGIQUE DE PARIS

Le parc zoologique de Paris plonge les visiteurs dans l'environnement naturel des animaux : savane de la plaine Sahel-Soudan, côtes rocheuses et pampa de Patagonie, climats tropicaux de Guyane et de Madagascar... Un éventail exceptionnel d'espèces menacées (lémuriens, zèbres de Grévy), d'espèces emblématiques (girafes, lions) ou à découvrir (gloutons, lamantins) invite le visiteur pour un tour du monde aux portes de Paris dans le Bois de Vincennes. Après la visite, vous prendrez un goûter dans l'un des restaurants du parc.

Ville : Paris 12^{ème}

Capacité : 20 à 60 personnes

Validité : tous les jours

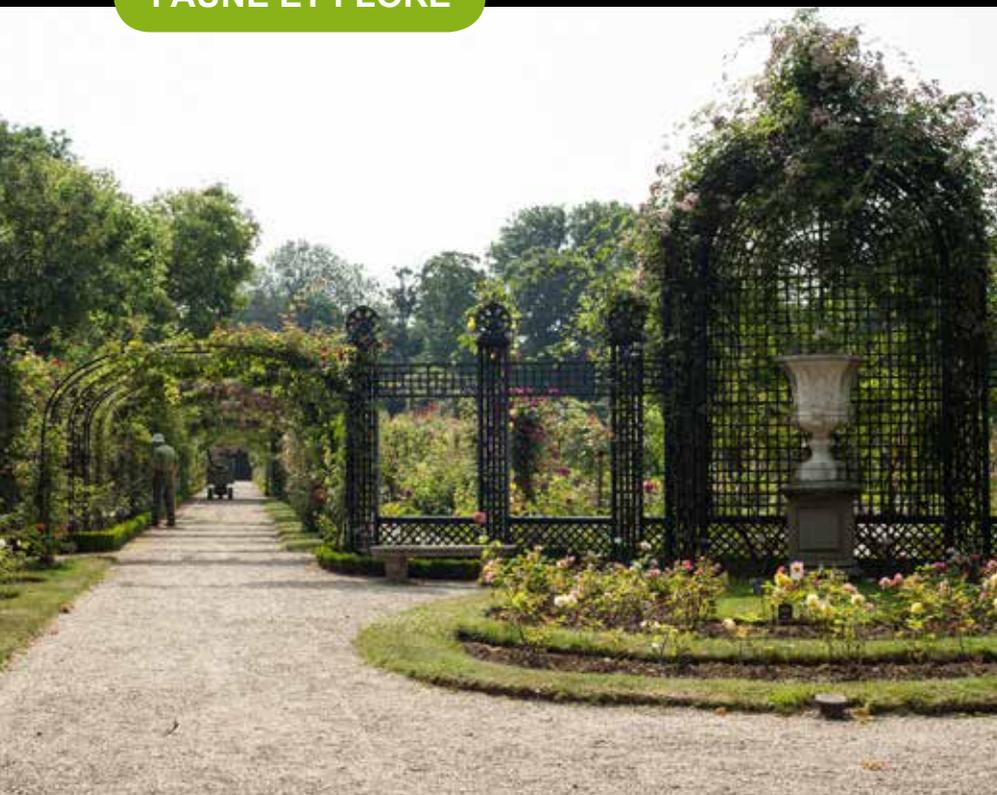
Tarif visite et goûter 35€ par personne.



Aquarium Porte Dorée © Deodat Manchon - EPPPD

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Roseraie du Val-de-Marne © CDT 94 Nadine Jestin



Pépinière départementale © CDT 94 Bertrand Abet



Centre d'entraînement de Grosbois © CDT 94 Daniel Thierry

LES SERRES D'ORCHIDÉES

Créée en 1886, l'entreprise Vacherot et Lecoufle est mondialement connue pour avoir mis au point dans les années 1960 le « clonage » des orchidées à grande échelle. Cette découverte a largement contribué à donner à Boissy-Saint-Léger le surnom de « Capitale des Orchidées ». L'entreprise s'est spécialisée dans la création et la multiplication de nouvelles orchidées grâce à la richesse génétique de ses quelques 5 000 plantes mères. Parmi elles, deux groupes, les Cattleyas et les Paphiopedilum, ont été classés en l'an 2 000 « Collections Nationales ». Une promenade conviviale dans les serres centenaires vous fera voyager sur tous les continents et vous ouvrira les portes d'un monde extraordinaire.

Ville : Boissy-Saint-Léger
Capacité : 15 à 50 personnes
Validité : du mardi au vendredi

Tarif 7,50€ par personne.

LA ROSERAIE DU VAL-DE-MARNE

Ce jardin à la française créé par Jules Gravereaux en 1894 fut terminé en 1910. 3 000 variétés et 13 000 pieds de rosiers y sont présentés sous forme buissonnante, grimpante ou arbustive. Qu'il s'agisse d'espèces naturelles, dites

botaniques, ou d'espèces cultivées par l'homme, la grande diversité de ces rosiers raconte l'histoire de cette fleur apparue sur terre bien avant l'Homme. Cette collection de roses est à découvrir entre mi-mai et mi-juin pour une pleine floraison.

Ville : L'Hay-les-Roses
Capacité : 15 à 50 personnes
Validité : tous les jours en mai et en juin

Tarif visite et goûter 10€ par personne.

LA PÉPINIÈRE DÉPARTEMENTALE

Créée en 1973, la pépinière départementale du Val-de-Marne est une réserve de plus de 8 hectares où poussent près de 10 000 arbres et arbustes qui sont destinés aux parcs et aux routes départementales. On y travaille aussi à la conservation des collections végétales (rosiers et lilas). La pépinière joue un rôle de centrale d'achat pour les végétaux des espaces verts départementaux.

Ville : Mandres-les-Roses
Capacité : 8 à 30 personnes
Validité : du lundi au vendredi

Tarif 5€ par personne.



Serres d'orchidées © Orchidées Vacherot & Lecoufle

LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DE GROSBOS

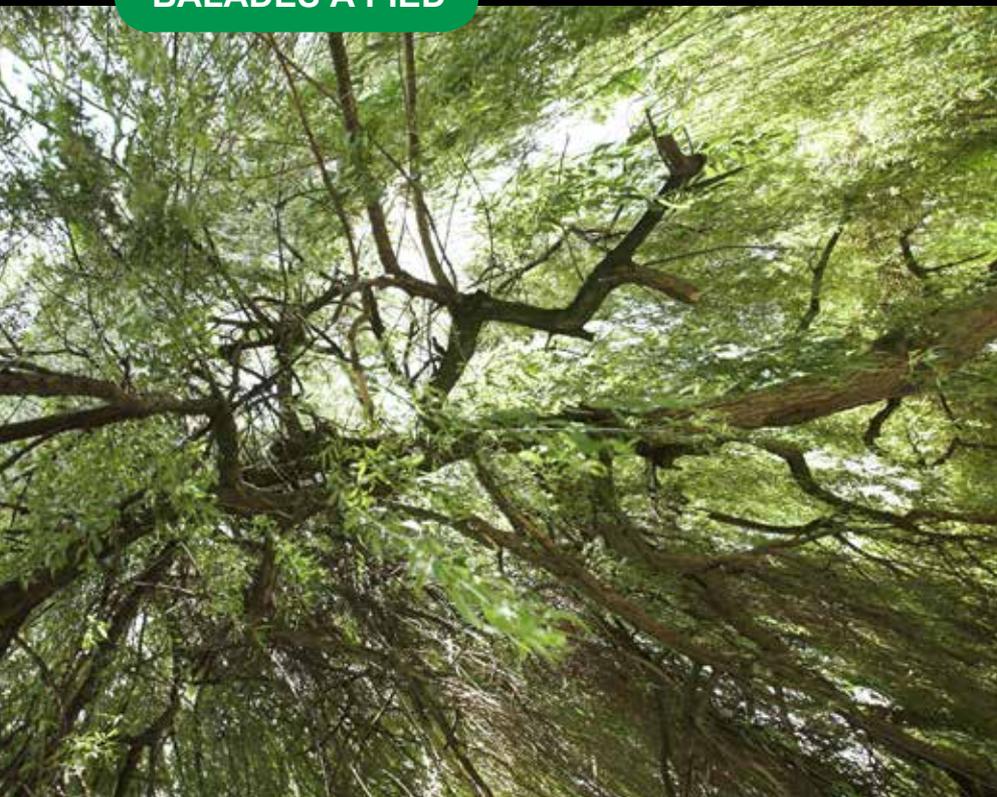
Découvrez l'univers des chevaux de course ! En 1962, la Société d'Encouragement à l'élevage du Cheval Français acquiert le Domaine de Grosbois et installe un centre d'entraînement moderne de réputation mondiale, réservé aux chevaux trotteurs. Implanté sur 412 hectares de bois, d'étangs, de prés, il comprend 1 350 box, plusieurs pistes, un manège, une maréchalerie, une sellerie, une clinique hippique... et 150 box de passage.

Ville : Boissy-Saint-Léger
Capacité : 1 autocar
Validité : du lundi au samedi

Tarif 19€ par personne.

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
 OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Balade bords de Marne © CDT94 www.photoinfographie.com



Quartier des vigneron © Py - Jan Aurianne - studio



Jardin d'agronomie tropicale © CDT 94 Alexis Bertrand



Balade Street Art © CDT 94 Emilie Filliot

BALADE SUR LES BORDS DE MARNE

Depuis 2010, la ville de Nogent-sur-Marne est classée commune touristique du Val-de-Marne et forme avec la ville du Perreux-sur-Marne la première station fluviale labellisée « France Station Nautique de la Vallée de la Marne ». Découvrez l'architecture, l'histoire ou bien encore les bords de Marne de Nogent-sur-Marne ou du Perreux-sur-Marne.

Ville : Nogent-sur-Marne
ou Le Perreux-sur-Marne

Capacité : 10 à 30 personnes

Validité : le mardi, le jeudi et le vendredi

Tarif 6€ par personne.

DU JARDIN D'AGRONOMIE TROPICALE AU PORT DE NOGENT



Découverte d'un jardin éclectique en bordure du Bois de Vincennes où le promeneur est plongé dans des univers très différents d'un pavillon d'exposition à l'autre. A travers une promenade commentée qui abordera l'histoire architecturale et paysagère de ce jardin

unique créé en 1899, vous découvrirez les nouveaux visages de ce jardin qui connaît une véritable renaissance ces toutes dernières années. Avec comme fil conducteur « l'eau », votre balade se poursuivra jusqu'au port de Nogent.

Ville : Nogent-sur-Marne

Capacité : 20 à 30 personnes

Validité : tous les jours

Tarif 16€ par personne.

#PARTICIPACTIF, LES BALADES URBAINES SUR LE STREET ART

Partez à la découverte du street art et du graffiti au cours d'une promenade de 2h30 dans les rues de Vitry-sur-Seine, une ville devenue un véritable musée à ciel ouvert. Proposée par les associations Vitry'N Urbaine et Campus Urbain, cette balade guidée vous permettra d'aller à la rencontre d'œuvres réalisées par de nombreux artistes locaux et internationaux venus peindre à Vitry. Cette ville a été pionnière dans l'accueil des artistes de rue et a toujours manifesté sa volonté d'utiliser l'art comme lien entre les populations. Les œuvres sont insérées au cœur de la vie quotidienne d'une population très ouverte et réceptive à cette forme d'art. Ne ratez pas l'occasion de venir les découvrir !

Ville : Vitry-sur-Seine

Capacité : 12 à 20 personnes

Validité : tous les jours sauf dimanche

Tarif à partir de 175€ par groupe.

COUP DE PROJECTEUR SUR LE QUARTIER DES VIGNERONS

Suivez le guide dans le quartier des Vignerons à Vincennes où Charles Pathé avait implanté ses premiers ateliers à la fin du XIX^{ème} siècle et plus tard une usine pour la fabrication du film vierge, le développement des négatifs, les tournages de films... La capitale mondiale du cinéma muet renaît le temps de la visite !



Ville : Vincennes

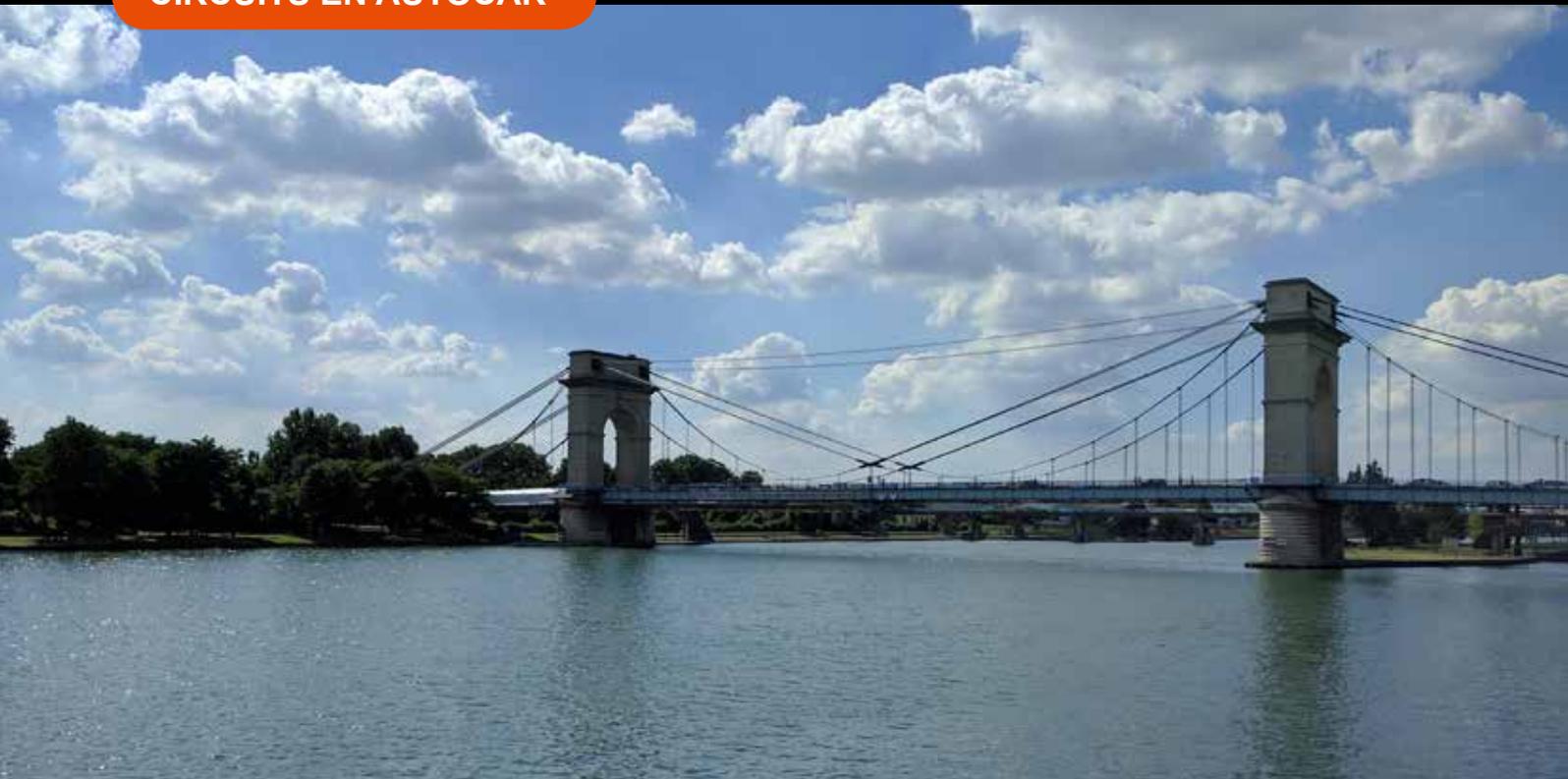
Capacité : 13 à 30 personnes

Validité : du mardi au samedi

Tarif 8€ par personne.

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Découverte 94 en car © CDT 94 Bertrand Abet

CIRCUIT DÉCOUVERTE DU 94 EN CAR

De Vitry-sur-Seine à Vincennes, en passant par Joinville-le-Pont ou Nogent-sur-Marne, bien installé dans votre autocar, laissez-vous conter par un guide professionnel les anecdotes et les histoires de ce département. Vous apprendrez que Vitry s'appelait jadis Vitry-aux-Arbres et que, renouant avec ses origines, elle accueille aujourd'hui encore des exploitations agricoles et le plus grand parc du département, que Joinville-le-Pont était l'une des capitales du cinéma et bien plus encore...

Durée de la visite : 2h30 environ.

Ville : à partir de Vitry-sur-Seine

Capacité : 1 autocar

Validité : tous les jours

Tarif 10€ par personne sur une base de 30 personnes.

DÉCOUVERTE DES QUARTIERS DE BERCY ET DE LA BNF

Ce circuit guidé en car vous fera découvrir l'évolution de ces deux quartiers : celui de Bercy sur la rive droite (12^{ème} arrondissement) et celui de la Bibliothèque nationale de France sur la rive gauche (13^{ème} arrondissement). Ces quartiers s'ouvrent de plus en plus vers la banlieue, rendant explicites les projets de rééquilibrage vers l'Est de la Capitale et de métropole du Grand Paris. Les architectes, les urbanistes et les

paysagistes les plus reconnus des dernières décennies participent au façonnage de ces anciennes friches industrielles, changeant le visage de Paris. Durée de la visite : 2h30 environ.

Durée de la visite : 2h30 environ.

Ville : Paris 12^{ème} et Paris 13^{ème}

Capacité : 1 autocar

Validité : tous les jours

Tarif 7€ par personne sur une base de 30 personnes.



Découverte des quartiers de Bercy et de la BnF © B.Sallet

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



IGN © IGN



Centrale EDF Arrighi © EDF



Bibliothèque ENVA © CDT 94 Alice Peuvergne

LE GEOROOM DE L'IGN

NOUVEAU

Le Géoroom de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) vous ouvre ses portes exceptionnellement. Un lieu à voir, que l'on soit passionné de cartes ou simple curieux.

Une visite guidée est proposée sur le thème de l'information géographique, très présente dans nos vies. Nous l'utilisons pour trouver notre chemin. Elle aide les services publics à aménager le territoire, préserver l'environnement, prévenir les risques, organiser des secours. Les scientifiques s'en servent pour mieux comprendre la planète. Les ingénieurs développent sans cesse de nouveaux services pour faciliter notre quotidien. Comment les cartes, photographies aériennes, images satellites, mesures ou données statistiques d'aujourd'hui préparent déjà, à l'échelle mondiale ou au millimètre près, le monde de demain ? Vous découvrirez également au cœur de l'IGN, des expositions et des animations sur les multiples facettes de l'information géographique et forestière. Dans la géothèque, vous pourrez consulter librement le patrimoine cartographique et photographique de l'Institut. (Ce site ne perçoit pas d'argent pour cette visite).

Ville : Saint-Mandé
Capacité : 5 à 15 personnes
Validité : du mardi au vendredi

Tarif 5€ par personne.

VISITE DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE VETERINAIRE DE MAISONS-ALFORT

NOUVEAU

Située dans le bâtiment Fragonard qui accueille également le musée, la bibliothèque est un élément incontournable du patrimoine de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort. La visite permettra aux participants de découvrir la bibliothèque proprement dite ainsi que son histoire et celle de l'École au moyen de différents documents et objets. Elle se poursuivra par une présentation d'ouvrages issus des collections et remarquables à différents titres : ancienneté, intérêt vétérinaire, beauté de la reliure ou des gravures... Les amateurs de livres anciens comme les passionnés d'animaux, ainsi que tous ceux qui se posent des questions sur l'histoire du département, y trouveront de quoi remplir leurs centres d'intérêt.

Ville : Maisons-Alfort
Capacité : 10 à 15 personnes
Validité : du lundi au vendredi

Tarif visite et goûter 20€ par personne.

CENTRALE EDF DE VITRY ARRIGHI

NOUVEAU

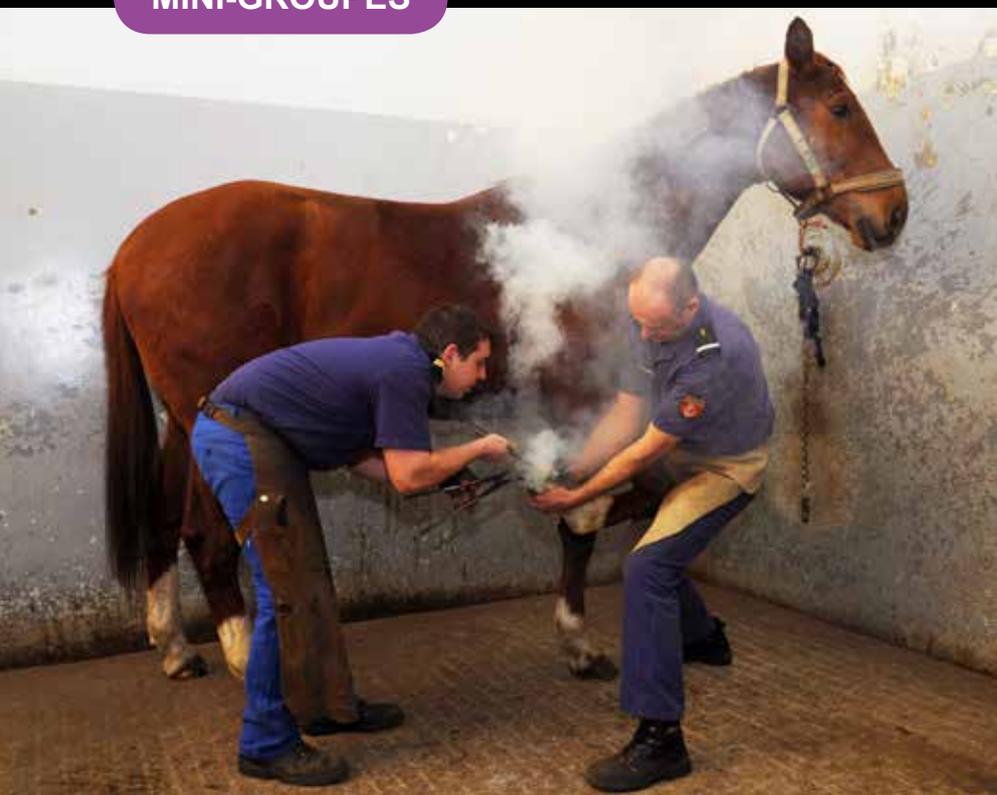
Dans les années 1990, c'est en région parisienne qu'EDF décide de renforcer son parc de turbines à combustion. La première construite est celle de Gennevilliers en 1992, qui fonctionne au gaz, puis celle de Vitry-Arrighi en 1997. Dans les années 2000, le mix énergétique d'EDF implique un développement accéléré des TAC. En quatre ans, six nouvelles turbines sortent de terre : la seconde à Vitry-Arrighi, trois à Vaires-sur-Marne (77) et deux à Montereau (77). Grâce à une conférence d'une demi-heure environ, vous vous familiariserez avec les différents moyens de production d'électricité d'EDF et la place du thermique à flamme dans le mix de production électrique. Puis, en compagnie de votre guide vous partirez à la découverte du site et notamment du hall turbine, en passant devant les bâches fioul et eau, le poste d'évacuation... Si le temps le permet vous pourrez également découvrir les pensionnaires particulières de ce site ! (Ce site ne perçoit pas d'argent pour cette visite).

Ville : Vitry-sur-Seine
Capacité : 5 à 15 personnes
Validité : du lundi au vendredi

Tarif 5€ par personne.

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
 OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Garde Républicaine © Garde Républicaine



Chocolaterie Janin © Alter falter - Fotolia

VISITE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Cette visite guidée vous propose une immersion au sein du quartier Carnot de la Garde républicaine situé près du Château de Vincennes. Ce lieu abrite deux des trois escadrons de marche du dernier régiment de cavalerie de l'armée française. Dès que vous franchirez la grille d'entrée, l'impression de « campagne à Paris » vous saisira : l'immensité des lieux qui s'étendent sur 8 hectares et la quiétude qui s'en dégage contrastent avec l'agitation parisienne. Votre guide retracera l'histoire de ce quartier : construit en 1892, il s'inscrit au cœur d'une garnison militaire autrefois très importante aux portes de Paris. Il accueille alors successivement l'Artillerie, les Chasseurs, le Génie, le Train des équipages militaires... Au programme : visite d'un manège, traversée d'une des écuries où est hébergée une trentaine de chevaux parmi les 200 du quartier et découverte de la forge à charbon, dont les maréchaux ferrants sont les derniers à perpétuer la tradition d'un savoir-faire artisanal.

Ville : Vincennes

Capacité : 20 à 25 personnes

Validité : mardi, jeudi et vendredi

Tarif 12,50€ par personne.

ATELIER BRIN DE SOIE

Dans un cadre privilégié au bord du lac de Créteil, quoi de plus doux que d'assister à une présentation dédiée à la soie : histoire de cette noble matière et découverte des techniques de peinture. Il est également possible de participer à un atelier consacré à la peinture sur soie d'un foulard avec supplément.

Ville : Créteil

Capacité : 5 à 20 personnes

Validité : le mercredi, le vendredi et le week-end

Tarif 9€ par personne.



Atelier brin de soie © Evelyne Naville

VISITE D'UNE CHOCOLATERIE JANIN

Depuis trois générations, les artisans de cette chocolaterie œuvrent à contenter les plus gourmands et exigeants d'entre nous en respectant des règles simples : être intransigeants sur la qualité de l'approvisionnement, respecter les traditions de fabrication, garantir la fraîcheur des chocolats. Venez découvrir l'histoire de cette chocolaterie et de son savoir-faire qui fait sa réputation depuis 1950. La visite n'inclut pas de dégustation de chocolat.

Ville : Boissy-Saint-Léger

Capacité : 5 à 18 personnes

Validité : du lundi au vendredi, après-midi seulement

Tarif 5€ par personne.

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM/GROUPES

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE RÉSERVATION « GROUPES » DU RÉSEAU TOURISME & TERRITOIRES

Agence de Réservation Touristique du Val-de-Marne

Forme juridique : Association
N° SIRET 431 750 256 00031
Code APE 7911Z
N° d'autorisation IM 094 1000 42
Garantie financière APS
Siège social Hôtel du Département
Avenue du Général de Gaulle – 94011 CRETEIL cedex
Téléphone 01 55 09 16 20
Edition : septembre 2017

Article 1 – Les Agences de Réservation Touristique

Les Agences de Réservation Touristique, membres du Réseau Tourisme & Territoires également dénommées Services Loisirs Accueil, sont conçues pour assurer la réservation et la vente de tous les types de prestations de loisirs et d'accueil, principalement en espace rural. Ils facilitent la démarche du public en lui offrant un choix de nombreuses prestations et en assurant une réservation rapide et sûre. Les Agences de Réservation Touristique sont des instruments d'intérêt général mis à la disposition de tous les types de prestataires qui en sont membres et qui ont passé avec eux une convention de mandat.

Article 1 bis - Information

La présente brochure constitue l'offre préalable visée par les conditions générales ci-contre et elle engage l'Agence de Réservation Touristique du Val-de-Marne, également dénommée Comité Départemental du Tourisme du Val-de-Marne et le service de commercialisation Service Loisirs Accueil. Toutefois des modifications peuvent naturellement intervenir dans la nature des prestations. Conformément à l'article R211-17 du Code du Tourisme, si des modifications interviennent, elles seraient portées par écrit à la connaissance du client, par Comité Départemental du Tourisme avant la conclusion du contrat.

Article 2 - Responsabilité

Le Comité Départemental du Tourisme est responsable dans les termes de l'article L211-17 du Code du Tourisme, qui stipule : « Toute personne physique ou morale qui se livre aux opérations mentionnées à l'article 1er est responsable de plein droit à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure. »

Article 3 - Réservation

La réservation devient ferme lorsqu'un acompte représentant 25% du prix du séjour et un exemplaire du contrat signé par le client, ont été retournés au Comité Départemental du Tourisme avant la date limite figurant sur le contrat.

Cependant toute option téléphonique ou écrite n'est reconnue par le Comité Départemental du Tourisme que comme une prise d'intérêt à l'une de ses réalisations. Elle ne peut occasionner aucune réservation de sa part.

Article 4 - Inscriptions tardives

En cas d'inscriptions tardives moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement sera exigée à la réservation.

Article 5 - Règlement du solde

Le client devra verser au service de réservation, sur présentation d'une facture, le solde de la prestation convenue et restant due, et ceci un mois avant le début des prestations (excursion, séjour...), sous réserve du respect de l'article R.211-8,10 du Code du Tourisme, ainsi que la liste nominative des membres du groupe comportant la liste précise des personnes partageant les chambres.

Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage. Dès lors, la prestation est de nouveau offerte à la vente et aucun remboursement ne sera effectué.

Article 6 - Bons d'échange

Dès réception du solde, le service de réservation adresse au client un bon d'échange que celui-ci doit remettre au(x) prestataire(s) lors de son arrivée, et éventuellement pendant le séjour.

Article 7 - Arrivée

Le groupe doit se présenter au jour et à l'heure mentionnés sur le (ou les) bon(s) d'échange.

En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le client doit prévenir directement le(s) prestataire(s) dont l'adresse et le téléphone figurent sur le(s) bon(s) d'échange. Les prestations non consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

Article 8 - Annulation

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou par télégramme au Service Loisirs Accueil du Comité Départemental du Tourisme. L'annulation émanant du client entraîne, outre les frais de dossier, les retenues suivantes :

a) D'individuels dans un groupe :

- annulation plus de 30 jours avant le début du séjour : 10 % du prix du séjour,
- annulation entre le 30ème et le 21ème jour inclus : 25 % du prix du séjour,
- annulation entre le 20ème et le 8ème jour inclus : 50 % du prix du séjour,
- annulation entre le 7ème et le 2ème jour inclus : 75 % du prix du séjour,
- annulation à moins de 2 jours : 90 % du prix du séjour.

En cas de non présentation du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

b) D'un groupe :

- jusqu'à 60 jours avant le départ : 23€ / personne,
- entre 30 et 21 jours : 25 % du forfait / personne,
- entre 20 et 8 jours : 50 % du forfait / personne,
- entre 7 et 2 jours : 75 % du forfait / personne,
- moins de 2 jours du départ ou non présentation du groupe : 100 % du forfait / personne.

Article 9 - Interruption de séjour

En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 10 - Assurances

Le Comité Départemental du Tourisme attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes

Article 11 - Modification par le service de réservation d'un élément substantiel du contrat

Se reporter à l'article R211-11 du Code du Tourisme.

Article 12 - Annulation du fait du vendeur

Se reporter à l'article R211-12 du Code du Tourisme.

Article 13 - Empêchement pour le vendeur de fournir en cours de séjour les prestations

prévues dans le contrat
Se reporter à l'article R211-13 du Code du Tourisme.

Article 14 - Réclamation

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée au Comité Départemental du Tourisme dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception, et peut être signalée par écrit, éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de service concerné.

Article 15 - Hôtels

Les prix comprennent la location de la chambre et le petit déjeuner, la demi-pension ou la pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas. Lorsqu'un client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes, il lui est facturé un supplément dénommé «supplément chambre individuelle». Le jour du départ, la chambre doit être libérée avant midi.

Article 16 - Assurance Responsabilité Civile Professionnelle

Le Comité Départemental du Tourisme a souscrit une assurance auprès de Allianz à hauteur de 30 490 euros par année d'assurance et par sinistre, dommages corporels, matériels et immatériels confondus, contrat n° 116856440 afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle que le Comité Départemental du Tourisme peut encourir.

Conformément à la loi «Informatique et libertés» les informations nominatives du dossier de réservation sont obligatoires. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du Comité Départemental du Tourisme et sauf opposition expresse, ces informations pourront faire l'objet d'une cession commerciale.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

Articles R-211-5 à R-211-13 du Code du Tourisme

Article R211-5

Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L. 211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un voyage forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-6

Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les repas fournis ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-10 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-11, R. 211-12 et R. 211-13 ;
- 12° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;
- 13° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 14° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-7

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-8

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5° Le nombre de repas fournis ;
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-10 ;

- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-6 ;
- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-11, R. 211-12 et R. 211-13 ;
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19° L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 14° de l'article R. 211-6.

Article R211-9

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-10

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-11

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14° de l'article R. 211-6, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
 - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ;
- à l'avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-12

Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-13

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
 - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.
- Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 14° de l'article R. 211-6

COMPOSEZ VOTRE SORTIE SELON VOS ENVIES !

CAPACITÉ

Incontournables

- | | |
|--|---------------------|
| 1 Château de Vincennes | 20 à 60 personnes |
| 2 Hippodrome de Vincennes | 10 à 1000 personnes |
| 3 Domaine de Grosbois | 20 à 50 personnes |
| 4 École Vétérinaire Nationale d'Alfort | 15 à 50 personnes |

Repas animés

- | | |
|---|--------------------|
| 1 Guinguette de l'île du Martin-Pêcheur | 40 à 180 personnes |
| 2 Guinguette Chez Gégène | 10 à 300 personnes |
| 3 Guinguette Auvergnate | 30 à 90 personnes |
| 4 Déjeuner animé brésilien | 25 à 100 personnes |
| 5 Repère des pirates | 50 à 300 personnes |
| 6 Repas animé au MIN de Rungis | 10 à 25 personnes |
| 7 Huatian Chinagora | 10 à 250 personnes |

Croisières

- | | |
|----------------------|--------------------|
| 1 Sur la Marne | 30 à 70 personnes |
| 2 Au départ de Paris | 40 à 100 personnes |

Culture et patrimoine

- | | |
|---|-------------------|
| 1 Musée de la Résistance nationale | 20 à 35 personnes |
| 2 Musée national de l'histoire de l'immigration | 20 à 30 personnes |
| 3 Musée de Nogent-sur-Marne | 10 à 40 personnes |
| 4 Écomusée du Val de Bièvre | 10 à 25 personnes |
| 5 Musée de Saint-Maur-des-Fossés | 10 à 30 personnes |
| 6 Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis | 20 à 50 personnes |
| 7 Château de Champs-sur-Marne | 15 à 60 personnes |
| 8 Diorama de Daguerre | 8 à 25 personnes |
| 9 Anciens hôpitaux de Saint-Maurice | 10 à 25 personnes |
| 10 Château d'Ormesson | 20 à 25 personnes |

Architecture et art

- | | |
|---|-------------------|
| 1 MAC VAL | 10 à 30 personnes |
| 2 Maison de la photographie Robert Doisneau | 10 à 30 personnes |
| 3 Maison d'art Bernard Anthonioz | 8 à 35 personnes |
| 4 Cité-jardins de Champigny-sur-Marne | 10 à 20 personnes |
| 5 Palais de la Porte Dorée | 20 à 30 personnes |
| 6 Église Saint-Louis | 13 à 30 personnes |
| 7 Hôtel de ville de Vincennes | 13 à 30 personnes |
| 8 Cathédrale de Créteil | 10 à 30 personnes |
| 9 Hôtel de ville de Charenton-le-Pont | 10 à 25 personnes |

CAPACITÉ

Techniques et coulisses

- | | |
|--|-------------------|
| 1 Aéroport de Paris-Orly | 10 à 25 personnes |
| 2 Plateforme Industrielle de Courrier de Paris Sud Wissous | 5 à 40 personnes |
| 3 Centrale de géothermie | 15 à 25 personnes |
| 4 Bibliothèque nationale de France | 10 à 40 personnes |
| 5 Croisière dans le port de Bonneuil | 5 à 40 personnes |
| 6 Marché de Rungis | 15 à 25 personnes |
| 7 Manufacture des Gobelins | 20 à 25 personnes |

Faune et Flore

- | | |
|-------------------------------|-------------------|
| 1 Parc zoologique de Paris | 20 à 60 personnes |
| 2 Aquarium de la Porte Dorée | 10 à 30 personnes |
| 3 Élevage d'ânesses laitières | 15 à 40 personnes |
| 4 Roseraie du Val-de-Marne | 15 à 50 personnes |
| 5 Pépinière départementale | 8 à 30 personnes |
| 6 Serres d'orchidées | 15 à 50 personnes |

Balades à pied

- | | |
|--|-------------------|
| 1 Balade vincennoise | 13 à 30 personnes |
| 2 Balade bords de Marne | 10 à 30 personnes |
| 3 Balade quartier Bercy | 5 à 30 personnes |
| 4 Balade street art | 10 à 20 personnes |
| 5 Balade quartier des Vignerons à Vincennes | 13 à 30 personnes |
| 6 Balade du jardin d'agronomie tropicale au port de Nogent | 15 à 30 personnes |
| 7 Balade à Choisy-le-Roi, le long de la Seine | 15 à 30 personnes |

Circuits en autocar

- | | |
|--|-----------|
| 1 Découverte du Val-de-Marne | 1 autocar |
| 2 Découverte du quartier de Bercy et de la BnF | 1 autocar |

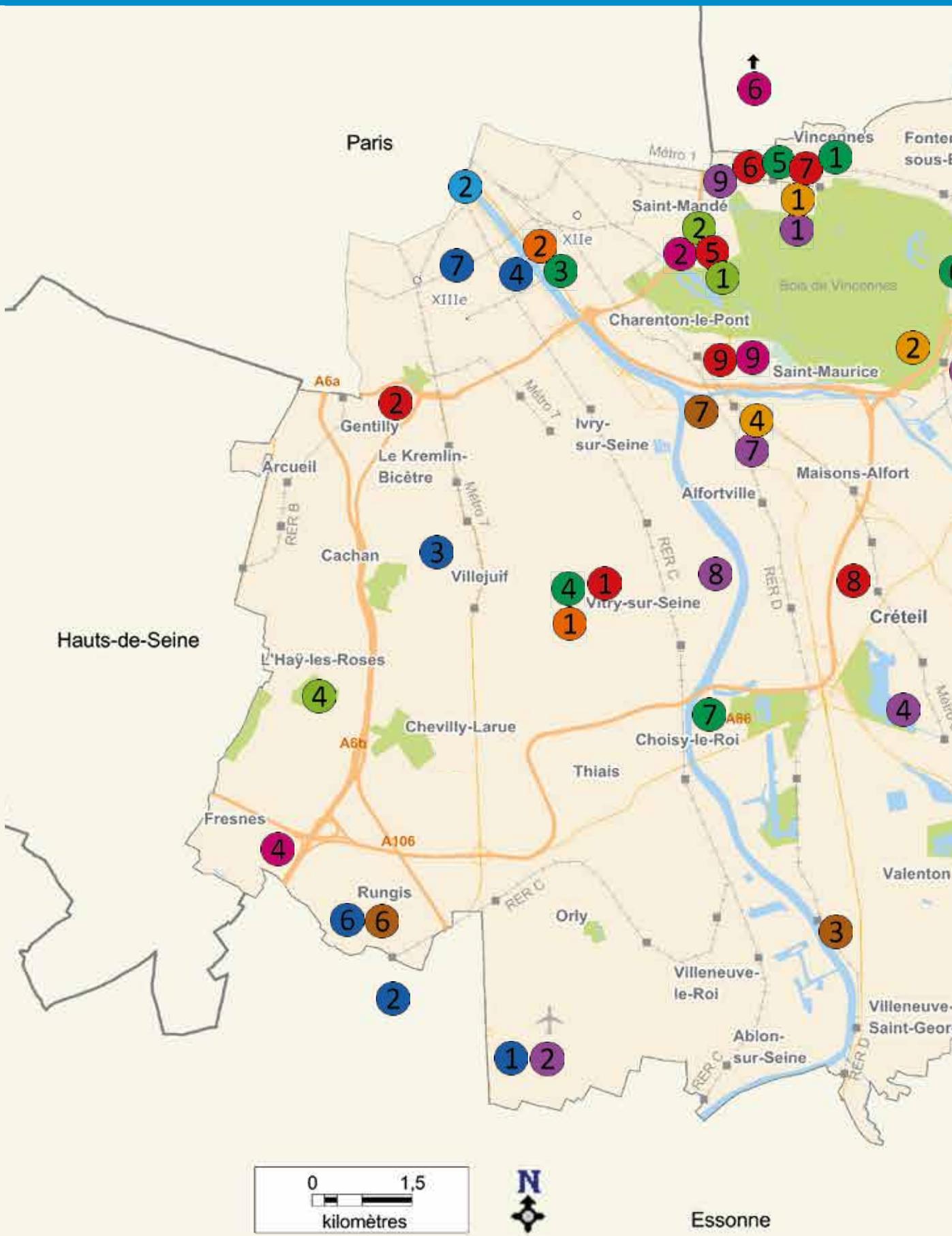
Mini-groupes

- | | |
|--------------------------|-------------------|
| 1 Garde républicaine | 15 à 18 personnes |
| 2 Météo France | 6 à 12 personnes |
| 3 Atelier brin de soie | 5 à 20 personnes |
| 4 Chocolaterie Janin | 5 à 18 personnes |
| 5 Marche nordique | 6 à 15 personnes |
| 6 Bibliothèque de l'ENVA | 10 à 15 personnes |
| 7 Centrale EDF | 5 à 15 personnes |
| 8 Géoroom IGN | 5 à 15 personnes |

Nous pouvons aussi vous faire des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter

WWW.TOURISME-VALDEMARNE.COM

CONSEILS ET RÉSERVATIONS : 01 55 09 30 73
OU RESA@TOURISME-VALDEMARNE.COM



Source cartographique : Pitney Bowes Business Insight



REJOIGNEZ LES EXPERTS DU VOYAGE EN GROUPES !



DESTINATION GROUPES

Pour répondre à toutes vos demandes de séjours et d'excursions en France, nos conseillers Destination Groupes, présents dans 43 Agences Départementales de Réservation Touristiques implantées au cœur des destinations, vous proposent une large gamme d'hébergements, visites, spectacles, et autres expériences des plus classiques aux plus insolites. Ambassadeurs de leurs territoires, à la fois passionnés et professionnels reconnus depuis plus de 20 ans, ils sauront vous proposer des solutions sur-mesure pour tous vos projets.

À travers des valeurs et engagements partagés tels que la proximité et l'expertise, nos équipes deviendront de véritables accélérateurs de réussite pour vos voyages en groupes. **N'hésitez pas à les contacter !**

» AUVERGNE RHÔNES-ALPES

01 AIN

Tél : 04 74 32 83 98
www.ain-tourisme.com
reservation@ain-tourisme.com

03 ALLIER

Tél : 04 70 46 81 63
www.groupes.allier-tourisme.com
c.burdet@allier-tourisme.net

42 LOIRE

Tél : 04 77 59 96 70
www.reservation.loiretourisme.com
agencereservation@loiretourisme.com

43 HAUTE-LOIRE

Tél : 04 71 07 41 65
www.auvergnevacances.com
groupes@auvergnevacances.com

73/74 SAVOIE MONT-BLANC

Tél : 04 50 51 61 16
www.groupes.savoie-mont-blanc.com
groupes@smb-tourisme.com

» BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

25 DOUBS

Tél : 03 81 21 29 80
www.doubs.travel/groupes
groupes@doubs.com

89 YONNE

Tél : 03 86 72 92 10
www.tourisme-yonne.com
groupes@tourisme-yonne.com

» BRETAGNE

22 COTES D'ARMOR

Tél : 02 96 62 72 23
groupes.cotesdarmor.com
groupes.cotesdarmor@cad22.com

29 FINISTÈRE

Tél : 02 98 76 23 23
www.finistere-tourisme.com
francoise.canevet@finistere360.com

35 ILLE-ET-VILAINE

Tél : 02 99 78 50 30
www.bretagne35.com
t.guerin@bretagne35.com

» CENTRE VAL-DE-LOIRE

18 CHER

Tél : 02 48 48 00 19
www.berryprovince.com
nathalie.roger@ad2t.fr

28 Eure-et-Loir

Tél : 02 37 84 01 02
www.tourisme28.com
infogroupes@tourisme28.com

36 INDRE

Tél : 02 54 07 36 15
www.berryprovince.com
adurand@berry.fr

37 INDRE-ET-LOIRE

Tél : 02 47 27 27 32
www.valdeloire-tourisme.fr
groupes@valdeloire-tourisme.fr

45 LOIRET

Tél : 02 38 62 97 34
www.circuitsgroupesloiret.com
groupes@reservation-loiret.com

» GRAND EST

10 AUBE

Tél : 03 25 42 50 83
www.aube-champagne.com
estelle.mazard@aube-champagne.com

52 HAUTE-MARNE

Tél : 03 25 30 31 90
www.tourisme-hautemarne.com
groupes@tourisme-hautemarne.com

» HAUTS DE FRANCE

02 AISNE

Tél : 03 23 27 76 78
www.jaimelaisne.com
reservation@aisne-tourisme.com

59 NORD

Tél : 03 20 57 52 79
03 20 57 53 11
www.tourisme-nord.fr/groupes
resagroupes@cdt-nord.fr

60 OISE

Tél : 03 64 60 60 01
www.oisetourisme.com
reservation@oisetourisme.com

62 PAS-DE-CALAIS

Tél : 03 21 10 34 40
www.groupes-pasdecalais.com
groupes@pas-de-calais.com

80 SOMME

Tél : 03 22 71 22 74
www.somme-groupes.com
groupes@somme-tourisme.com

» ILE-DE-FRANCE

77 SEINE-ET-MARNE

Tél : 01 60 39 60 45
www.visit.pariswhatelse.fr
groupes@tourisme77.fr

93 SEINE-SAINT-DENIS

Tél : 01 49 15 98 98
www.tourisme93.com
groupes@tourisme93.com

94 VAL-DE-MARNE

Tél : 01 55 09 30 73
www.tourisme-valdemarne.fr
resa@tourisme-valdemarne.com

95 VAL D'OISE

Tél : 01 30 73 39 18
www.valdoise-tourisme.com
c.elleboode@valdoise-tourisme.com

» NORMANDIE

27 Eure

Tél : 02 32 62 84 49
www.eure-tourisme.fr
groupes@eure-tourisme.fr

61 Orne

Tél : 02 33 15 00 07
www.escaporne.fr
groupes@orne.fr

» NOUVELLE AQUITAINE

19 CORREZE

Tél : 05 55 29 58 67
www.tourismecorreze.com
pbreuil@correze.fr

24 DORDOGNE

Tél : 05 53 35 50 33
www.dordogne-perigord-tourisme.fr
groupes@tourismeperigord.com

79 DEUX-SEVRES

Tél : 05 49 77 85 92
www.tourisme-deux-sevres.com
smatrat@ad79.fr

87 HAUTE-VIENNE

Tél : 05 55 79 72 45
www.tourisme-hautevienne.com
reservation@tourisme@cdt87.com

» OCCITANIE

09 ARIEGE

Tél : 05 61 02 30 72
www.ariégepyrenees.com
groupes@ariégepyrenees.com

11 AUDE

Tél : 04 68 11 66 05
www.audetourisme.com
c.combis@audetourisme.com

30 GARD

Tél : 04 66 36 98 13
www.tourismegard.com
reservation@tourismegard.com

31 HAUTE-GARONNE

Tél : 05 61 99 70 63
www.hautegaronnetourisme.com
fducler@cdt-haute-garonne.fr

48 LOZERE

Tél : 04 66 65 74 19
www.lozere-tourisme.com
p.teissier@lozere-resa.com

65 HAUTES-PYRENEES

Tél : 05 62 56 70 01
www.tourisme-hautes-pyrenees.com
laboutique.groupe@ha-py.fr

81 TARN

Tél : 05 63 77 01 64
www.tourisme-tarnetgaronne.fr
groupes@tourisme-tarn.com

82 TARN-ET-GARONNE

Tél : 05 63 21 79 47
www.tourisme-tarnetgaronne.fr
fabienne.sinnig@tourisme82.com

» PAYS DE LA LOIRE

53 MAYENNE

Tél : 02 43 49 46 88
www.mayenne-tourisme.com
nadia.lettronier@agglom-laval.fr

72 SARTHE

Tél : 02 72 88 18 75
www.tourisme-en-sarthe.com
i.guet@sarthe-developpement.com

» DOM-TOM

974 ILE DE LA REUNION

Tél : +262 (0)262 90 78 89
www.reunion.fr
conception@reunion.fr

LE RÉSEAU DES AGENCES DÉPARTEMENTALES

15 avenue Carnot - 75017 PARIS

E-mail : groupes@tourisme-territoires.net



www.destination-groupes.net

Le numéro d'immatriculation, le nom de l'assureur et du garant de chaque Agence de Réservation Touristique sont mentionnés dans les brochures départementales.

